

PANORAMA DE LA VIE ÉTUDIANTE À BRUXELLES : PRATIQUES URBAINES ET RAPPORT À LA VILLE

PHASE 2 - LES HAUTES ÉCOLES ET LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DES ARTS - OCTOBRE 2015

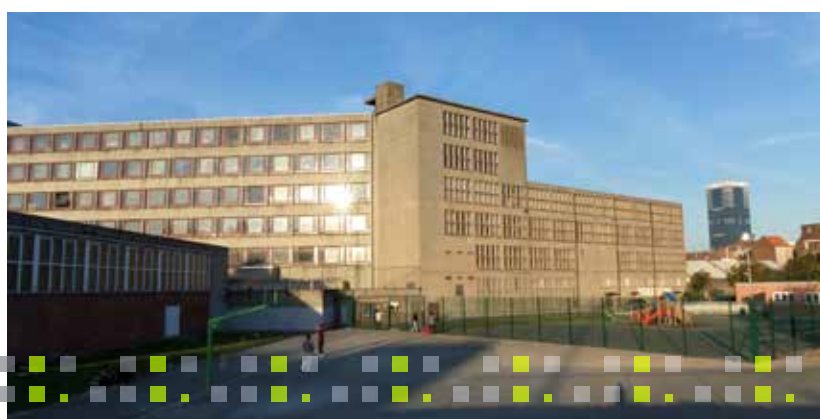


TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.	3
CONTEXTE RÉGIONAL	5
MÉTHODOLOGIE.	8
DESCRIPTION DU PANEL.	10
LOGEMENT	17
VIE DE QUARTIER / VIE URBAINE.	35
EMPLOI.	48
MOBILITÉ	52
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.	54
ANNEXE	57

Ce rapport est publiée par



AGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ASBL
AGENTSCHAP VOOR TERRITORIALE ONTWIKKELING VZW

BIP - rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles - T. +32 (0)2 563 63 00 - F. +32 (0)2 563 63 20
contact@adt.irisnet.be - www.adt-ato.brussels

Coordination et rédaction: Frédéric Raynaud, Elisa Donders, Solange Verger

Data et cartographie: ADT

Coordination communication: Caroline Piersotte

Éditeur responsable: Luc Maufroy, rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles

Crédits photographiques: ADT-ATO (Elisa Donders, Solange Verger) / Design by kaligram

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Pour mener à bien une politique urbaine adaptée aux besoins des étudiants, la Région de Bruxelles-Capitale a besoin de **connaître de manière précise leur situation** en termes de conditions de vie et de pratiques quotidiennes, ainsi que **leurs attentes**.

C'est pourquoi, l'Agence de Développement Territorial – ADT s'est proposée de mener une étude qui dresse **un panorama général de la vie étudiante à Bruxelles** en se focalisant sur les aspects qui traduisent le rapport des étudiants à la ville. Le but, à terme, serait de mettre en place un « monitoring des pratiques étudiantes » qui soit actualisable régulièrement.

Deux objectifs principaux :

- > **évaluer les usages actuels et les besoins** (actuels non couverts ou futurs) en termes d'aménités urbaines, en particulier en matière de logement, de mobilité, de consommation, d'offre de loisirs (culturelle, récréative, sportive, etc.) et d'emploi (job étudiants) ;
- > **donner une vision territorialisée de ces usages** (cartographie des usages allant de la vie de quartier¹ au territoire régional).

La présente note concerne les étudiants des 20 Hautes écoles et écoles supérieures des arts situées sur le territoire de la Région bruxelloise, les étudiants universitaires ayant fait l'objet d'un rapport similaire au cours de l'année 2013-2014. Un rapport de synthèse reprendra l'ensemble des résultats (étudiants universitaires comme étudiants des Hautes écoles et des écoles d'art, francophones et néerlandophones) afin d'offrir une vision de la vie étudiante à Bruxelles la plus exhaustive possible. ■

¹ L'échelle du quartier est déterminée par le « Monitoring des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale », qui définit 145 quartiers bruxellois.



▲ Erasmushogeschool



▲ Haute école Francisco Ferrer - Site Lemonnier

CONTEXTE RÉGIONAL

Bruxelles est une ville universitaire de 1^{er} plan au niveau de la Belgique, en nombre d'étudiants aussi bien qu'en termes de personnel. Cinq universités (ULB, VUB, USL-B, UCL et KU Leuven Campus Brussel), 12 Hautes écoles et 8 écoles supérieures des arts sont présentes sur le territoire régional, soit un total de plus de 86.000 étudiants subsidiés. Elle jouit en outre d'une aura internationale tant en termes de renommée que d'accueil d'étudiants étrangers.

La répartition géographique des institutions d'enseignement supérieur est particulièrement diffuse puisque 14 des 19 communes bruxelloises ont un ou plusieurs sites d'enseignement supérieur sur leur territoire. Cette dispersion concerne en particulier les Hautes écoles et les écoles d'art en raison de leur nombre et du fait que la grande majorité de ces écoles compte souvent plusieurs implantations: ainsi, pour 20 Hautes écoles et écoles supérieures des arts, on compte 50 implantations différentes.

La présence des établissements supérieurs dans le tissu urbain et la vie étudiante qui l'accompagne ont des conséquences importantes sur les différentes composantes de la ville (habitat, mobilité, espaces publics, commerces, etc.), sans qu'il soit à ce jour possible d'en prendre pleinement la mesure. Comme le souligne la recherche menée par le BSI², **la présence universitaire, et étudiante en particulier, n'est pas toujours visible et clairement identifiée** dans la ville: si l'organisation en campus (pour ce qui est des universités) contribue à une certaine visibilité, d'autres facteurs, comme l'importance des autres fonctions urbaines, l'implantation dispersée et parfois excentrée des établissements sur le territoire régional (pour les Hautes écoles notamment), leur intégration dans le patrimoine architectural de leur quartier (pour de nombreuses Hautes écoles), ou encore la faible part des logements spécifiquement étudiants atténuent la visibilité de la vie étudiante à Bruxelles.

Les autorités bruxelloises sont attentives à la valeur ajoutée de la présence étudiante sur le territoire régional, à l'intérêt de la mettre en valeur, de maintenir et de développer la vocation universitaire de Bruxelles, tant dans une optique de rayonnement belge et international, que de développement économique et social.

Pour cela, **la Région doit entreprendre certaines actions permettant de pérenniser cette situation bénéfique** pour Bruxelles, afin que :

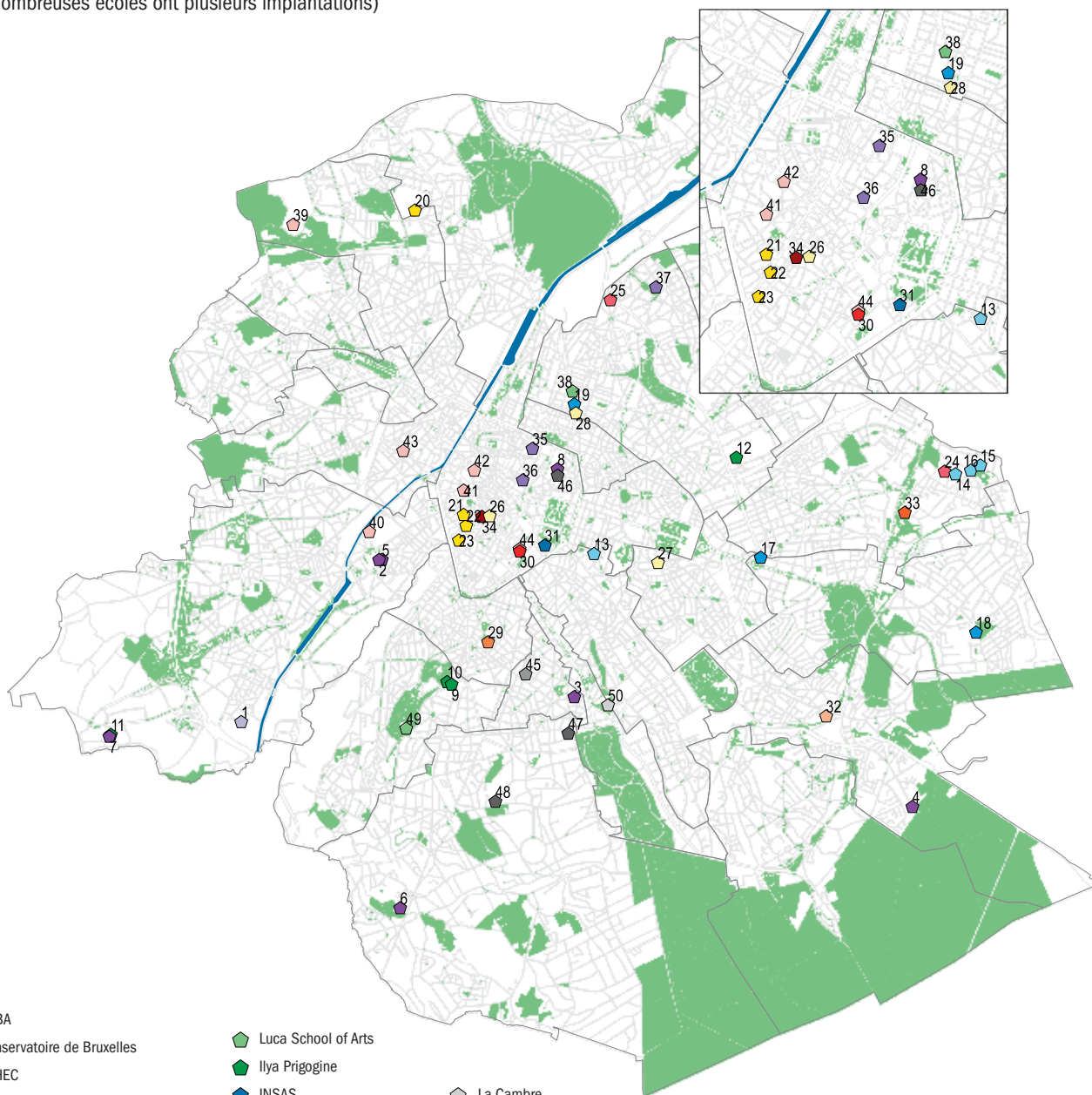
1. les étudiants continuent de choisir Bruxelles pour faire leurs études supérieures, notamment pour des raisons liées aux qualités urbaines de Bruxelles (autant que pour la qualité de l'enseignement) ;
2. les étudiants « investissent » la ville, c'est-à-dire s'approprient leur quartier, la Région dans son ensemble, et ainsi, contribuent à la vitalité de la ville, à son identité, à son dynamisme, à sa créativité. Outre les effets positifs que cela génère immédiatement pour la ville en termes de vie économique, sociale et culturelle, cette familiarité des étudiants avec le fait urbain renforce leur ancrage, leur attachement à la ville et leur appréciation des qualités urbaines ;
3. les étudiants ne quittent pas la Région une fois leurs études terminées, et restent par conséquent habiter durablement à Bruxelles parce qu'ils en apprécient les atouts et qu'ils ont trouvé sur le territoire régional un cadre de vie adapté à l'évolution de leurs besoins (famille, emploi, etc.).

Cette étude répond à une préoccupation majeure très présente ces dernières années dans le contexte régional bruxellois: offrir à **la jeunesse bruxelloise les meilleures conditions pour faire face aux défis de l'emploi, de la compétitivité et du boom démographique**. Ainsi, améliorer les conditions de vie des étudiants est une façon, certes partielle mais essentielle, de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes et la qualité de vie durant ces années de formation, mais aussi d'installer les bases de leur vie d'adulte à Bruxelles. ■

² VAESSEN J., WAYENS B., Note de synthèse du BSI, L'enseignement supérieur et Bruxelles, *Brussels Studies*, n°76, 23 avril 2014.

Localisation des Hautes écoles et des écoles supérieures des arts

(de nombreuses écoles ont plusieurs implantations)



- | | | |
|----------------------------|---------------------|--------------------------|
| ARBA | Luca School of Arts | La Cambre |
| Conservatoire de Bruxelles | Ilya Prigogine | ERG |
| EPHEC | INSAS | Haute école de Bruxelles |
| Erasmushogeschool | ISFSC | Espaces vert |
| ESA | Léonard de Vinci | Canal |
| ESA/Saint-Luc | Lucia de Brouckère | Commune |
| ESAC | ODISEE | |
| Francisco Ferrer | Paul-Henri Spaak | |
| Galilée | | |

Nombre d'étudiants inscrits - année 2014-2015					
Réf.	Établissement	Adresse			Nbre d'étudiants
1	Haute école Lucia de Brouckère	Avenue Émile Gryzon	1	1070	1.554
2	Haute école Paul-Henri Spaak	Rue des Goujons	11	1070	2.560
3	Haute école Paul-Henri Spaak	Rue de l'abbaye	26	1050	
4	Haute école Paul-Henri Spaak	Avenue Charles Schaller	91	1160	
5	Haute école Paul-Henri Spaak	Rue des Goujons	28	1070	
6	Haute école Paul-Henri Spaak	Chaussée d'Alseberg	1091	1180	
7	Haute école Paul-Henri Spaak	Route de Lennik	808	1070	
8	Haute école Paul-Henri Spaak	Rue Royale	150	1000	
9	Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Avenue Jupiter	201	1190	
10	Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Avenue de Besme	95	1190	
11	Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Route de Lennik	808	1070	
12	Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	Site Reyers RTBF - Boulevard Reyers	52	1044	
13	Haute école Léonard de Vinci	Rue d'Arlon	11	1050	7.499
14	Haute école Léonard de Vinci	Clos Chapelle-aux-Champs	41-43	1200	
15	Haute école Léonard de Vinci	Avenue Emmanuel Mounier	84	1200	
16	Haute école Léonard de Vinci	Promenade Alma	50	1200	
17	Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC	Boulevard Brand Whitlock	2	1150	2.882
18	Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC	Rue au Bois	365 a	1150	
19	Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC	Rue de la Poste	111	1030	
20	Haute école Francisco Ferrer	Place Arthur Van Gehuchten	4	1020	2.963
21	Haute école Francisco Ferrer	Place Anneessens	11	1000	
22	Haute école Francisco Ferrer	Boulevard Maurice Lemonnier	110	1000	
23	Haute école Francisco Ferrer	Rue de la Fontaine	4	1000	
24	Haute école EPHEC	Avenue Konrad Adenauer	3	1200	4.113
25	Haute école EPHEC	Boulevard Lambermont	17	1030	4.374
26	Haute école Galilée	Rue de l'Étuve	60	1000	
27	Haute école Galilée	Avenue d'Auderghem	77	1040	
28	Haute école Galilée	Rue Royale	336	1030	736
29	ESA/Saint-Luc	Place Morichar	30	1060	
30	Conservatoire royal de Bruxelles	Rue de la Régence	30	1000	713
31	INSAS	Rue Thérésienne	8	1000	281
32	École supérieure des arts du Cirque (ESAC)	Rue Robert Williame	25	1160	50
33	École supérieure des arts de l'image (ESA) Le 75	Avenue JF Debecker	10	1200	246
34	Académie royale des Beaux-arts de la Ville de Bruxelles (ARBA)	Rue du Midi	144	1000	608
35	ODISEE	Rue de la Blanchisserie	23-29	1000	4.289
36	ODISEE	Rue Montagne aux Herbes Potagères	26	1000	
37	ODISEE	Avenue Huart Hamoir	136	1030	
38	LUCA School of Arts - campus Sint Lukas	Rue des Palais	70	1030	822
39	Erasmushogeschool Brussel	Avenue du Laerbeek	121	1090	5.187
40	Erasmushogeschool Brussel	Quai de l'Industrie	170	1070	
41	Erasmushogeschool Brussel	Rue des Six Jetons	70	1000	
42	Erasmushogeschool Brussel	Rue Antoine Dansaert	70	1000	
43	Erasmushogeschool Brussel	Rue Delaunoy	58	1080	
44	Erasmushogeschool Brussel	Rue de la Régence	30	1000	
45	ERG	Rue du Page	87	1050	*
46	Haute école de Bruxelles	Rue Royale	67	1000	*
47	Haute école de Bruxelles	Rue Joseph Hazard	34	1180	*
48	Haute école de Bruxelles	Avenue Defré	62	1180	*
49	LUCA SCHOOL of ARTS (campus NARAFI)	Avenue Victor Rousseau	75	1190	*
50	École nationale supérieur des arts visuels - La Cambre	Abbaye de La Cambre	21	1000	*

* chiffres non pris en compte, ces écoles ayant été écartées de l'analyse en raison du trop faible taux de réponse de leurs étudiants au questionnaire.

MÉTHODOLOGIE

Peu d'études et peu de données (agrégées ou « agrégeables » au niveau régional) existent actuellement sur le sujet. Pour récolter des données brutes, l'ADT a décidé de procéder sur base d'un questionnaire.

En 2013-2014, l'enquête s'adressait aux étudiants des établissements universitaires des 2 Communautés implantés en Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de compléter l'état des lieux, l'enquête a également été proposée aux étudiants des Hautes écoles et des écoles supérieures des arts durant l'année académique 2014-2015 (mise en ligne de l'enquête à partir de novembre 2014). Les 20 Hautes écoles et écoles d'art (néerlandophones et francophones) ont été contactées et informées, afin d'assurer la diffusion et le bon suivi de l'enquête auprès de leurs étudiants. Plusieurs relances auprès des établissements ont été effectuées entre les mois de novembre et de mars 2015 afin qu'ils encouragent leurs étudiants à participer au sondage. Malgré cela, quelques écoles n'ont pas obtenu un taux de réponses suffisant pour être prises en compte dans l'analyse des données.

Le présent rapport de synthèse reprend l'analyse des données relatives aux 17 Hautes écoles et écoles d'art bruxelloises ayant obtenu un taux de réponse suffisant.

La plupart des questions sont des questions fermées, souvent complétées d'une question ouverte type « pourquoi ? » ou « préciser ». L'analyse quantitative est donc doublée d'une analyse qualitative, basée sur les commentaires des étudiants.

En outre, une série de variables ont été croisées dans le but de dégager certains éléments explicatifs.

Les résultats du questionnaire pourront aussi être complétés par la suite, sur des points précis, via d'autres méthodes de travail (entretiens, observation sur le terrain). La structure de la présente analyse suit la logique du questionnaire. ■



▲ © Br(ik), 2015

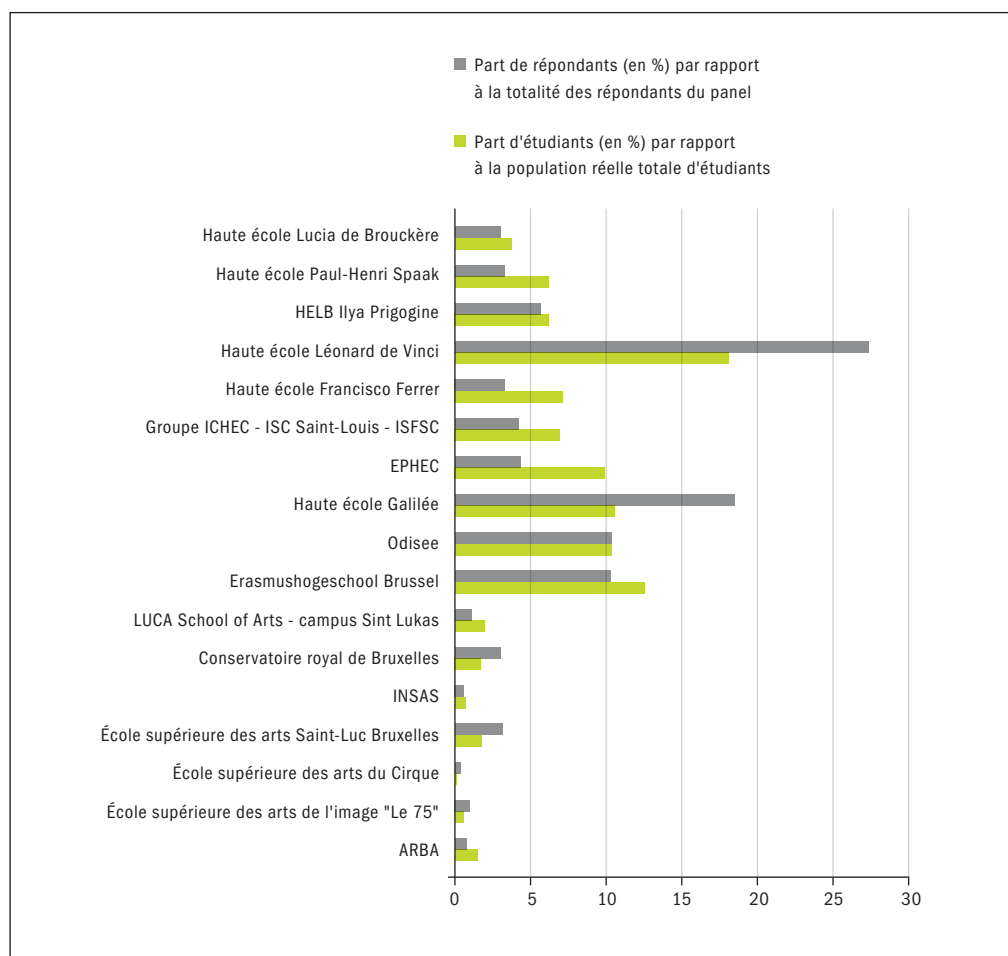


▲ © Br(ik), 2015

DESCRIPTION DU PANEL

Au total, le questionnaire a comptabilisé **4.317 répondants**, sur une population totale étudiante de 41.457. Autrement dit, 10,4% des étudiants des Hautes écoles et des écoles supérieures des arts ont répondu, ce qui constitue un taux de réponse statistiquement suffisant pour que le panel puisse être considéré comme représentatif de la population réelle en termes quantitatifs.

La représentativité du panel a également été vérifiée par rapport à des facteurs d'ordre qualitatif comme l'âge, le genre, l'origine et l'école d'appartenance. C'est uniquement sur ce dernier critère que le panel s'est avéré ne pas être représentatif. Le graphique suivant montre en effet le différentiel entre le nombre de répondants par Haute école ou école supérieure des arts et le nombre réel d'étudiants dans chacun de ces établissements.

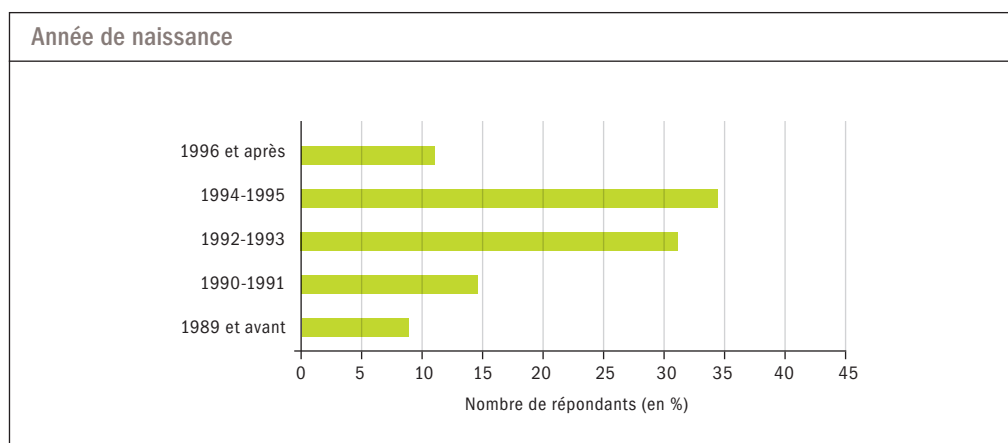


Certaines Hautes écoles et écoles d'art étant surreprésentées dans l'échantillon, une pondération a été effectuée sur la variable « établissement d'appartenance » en tenant compte du nombre d'étudiants réels (chiffres transmis par chaque établissement, basés sur les inscriptions pour l'année académique 2014-2015).

Le tableau suivant indique les indices de pondération appliqués à chaque établissement pour rétablir la représentativité du panel.

	Nombre d'étudiants
Échantillon total	4.317
Population-mère totale	41.457
Échantillon Lucia de Brouckère	129 = 2,9 %
Population-mère Lucia de Brouckère	1.554 = 3,7 %
Pondération	1,25
Échantillon Haute école Paul-Henri Spaak	141 = 3,3 %
Population-mère Haute école Paul-Henri Spaak	2.560 = 6,2 %
Pondération	1,89
Échantillon Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	245 = 5,7 %
Population-mère Haute école Libre de Bruxelles - Ilya Prigogine	2.580 = 6,2 %
Pondération	1,10
Échantillon Haute école Léonard de Vinci	1.180 = 27,3 %
Population-mère Haute école Léonard de Vinci	7.499 = 18,1 %
Pondération	0,66
Échantillon Haute école Francisco Ferrer	143 = 3,3 %
Population-mère Haute école Francisco Ferrer	2.963 = 7,1 %
Pondération	2,16
Échantillon Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC	182 = 4,2 %
Population-mère Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC	2.882 = 6,9 %
Pondération	1,65
Échantillon EPHEC	188 = 4,4 %
Population-mère EPHEC	4.113 = 9,9 %
Pondération	2,28
Échantillon Haute école Galilée	799 = 18,5 %
Population-mère Haute école Galilée	4.374 = 10,5 %
Pondération	0,57
Échantillon ODISEE	446 = 10,3 %
Population-mère ODISEE	4.289 = 10,3 %
Pondération	1
Échantillon Erasmushogeschool	433 = 10 %
Population-mère Erasmushogeschool	5.187 = 12,5 %
Pondération	1,25
Échantillon LUCA School of ARTS (campus Lucas)	46 = 1 %
Population-mère LUCA School of ARTS (campus Lucas)	822 = 1,9 %
Pondération	1,86
Échantillon Conservatoire royal de Bruxelles	130 = 3 %
Population-mère Conservatoire royal de Bruxelles	713 = 1,7 %
Pondération	0,57
Échantillon INSAS	26 = 0,6 %
Population-mère INSAS	281 = 0,7 %
Pondération	1,13
Échantillon ESA/St Luc	136 = 3,1 %
Population-mère ESA Saint-Luc	736 = 1,8 %
Pondération	0,57
Échantillon École supérieure des arts du Cirque (ESAC)	16 = 0,4 %
Population-mère École supérieure des arts du Cirque (ESAC)	50 = 0,1 %
Pondération	0,32
Échantillon École supérieure des arts de l'image (ESA) Le 75	43 = 1 %
Population-mère École supérieure des arts de l'image (ESA) Le 75	246 = 0,6 %
Pondération	0,59
Échantillon Académie royale des Beaux-arts de la Ville de Bruxelles (ARBA)	33 = 0,8 %
Population-mère Académie royale des Beaux-arts de la Ville de Bruxelles (ARBA)	608 = 1,5 %
Pondération	1,91

Parmi les répondants, on compte **68 % de filles et 32 % de garçons**³.



La plupart des répondants est née entre 1992 et 1995 (65,6%), ce qui correspond à un **âge moyen de 21 ans** (au moment de l'enquête).

La grande majorité des répondants est de nationalité belge (79%). Parmi les **21 % d'étudiants non belges**, seuls 2% sont en échange universitaire (Erasmus ou autres).

Les étudiants de nationalité non belge ne sont pas pour autant des personnes qui ne résidaient pas à Bruxelles avant leurs études. En effet, Bruxelles étant une ville très internationale, de nombreux résidents bruxellois n'ont pas la nationalité belge. De plus, la dimension internationale de Bruxelles attire également pour leurs études des étrangers qui résident dans le reste du pays. Ainsi, 30% des étudiants étrangers résidaient en Belgique (toutes Régions confondues) avant le début de leurs études.

³ La légère sur-représentativité des filles dans le panel par rapport à la répartition réelle (qui est de 60% de filles pour 40% de garçons) n'a pas fait l'objet d'une correction dans la mesure où il a été constaté que la variable du genre avait très peu d'influence sur les réponses aux différentes questions (sauf pour quelques-unes comme les questions liées à l'insécurité pour lesquelles l'importance de cette variable est soulignée dans le texte).



▲ *LUCA school of arts*



▲ *Groupe ICHEC ISFSC*

Nationalité	Pays de résidence avant les études	
	Belgique	Hors Belgique
Belge	98 %	2 %
Non belge	30 %	70 %

Parmi ces étudiants non belges, nous retrouvons une proportion très élevée d'étudiants étrangers ayant choisi d'accomplir l'intégralité de leur cursus en Belgique, pour des raisons soit économiques (obtention d'une bourse dans un établissement d'enseignement supérieur belge, ou des frais d'études trop coûteux dans leur pays d'origine), soit pratiques (l'école ou la filière recherchée n'existe pas dans le pays d'origine), soit liées à des contraintes d'admission dans leur pays d'origine (dont l'examen d'entrée dans certaines disciplines – paramédicales, artistiques – en France et aux Pays-Bas est probablement l'exemple le plus courant)⁴. La réputation des écoles bruxelloises, par exemple dans le milieu artistique, ainsi que le partage de la même langue (avec la France d'un côté, avec les Pays-Bas de l'autre) sont aussi des éléments qui jouent en faveur d'une présence étrangère importante dans certains établissements.

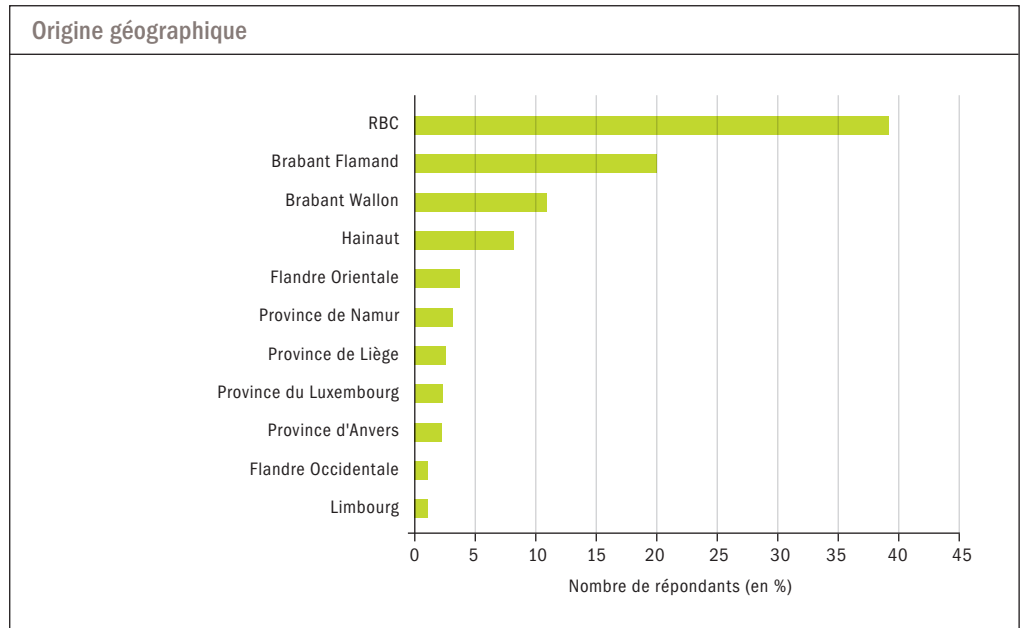
Parmi les nationalités étrangères les plus représentées, les Français sont les plus nombreux (75 %). Loin derrière viennent les Luxembourgeois (6,6 %), les Hollandais (1,6 %) et les Espagnols (1 %).

On peut noter des différences entre les écoles : ainsi, les écoles d'art francophones (notamment l'INSAS, l'École du Cirque, le Conservatoire, l'Académie royale des Beaux-arts), tout comme les Hautes écoles offrant des cursus paramédicaux (comme la HELB Ilya Prigogine ou Paul-Henri Spaak) accueillent un plus grand nombre d'étrangers.

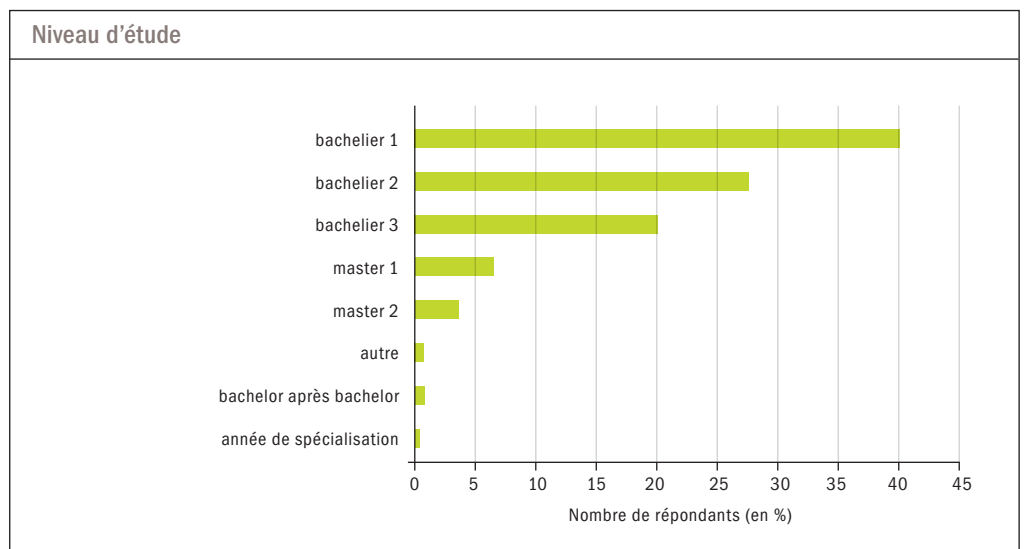
	Nationalité	
	Belge	Autre
École supérieure des arts du Cirque	18,80 %	81,30 %
Institut national supérieur des arts du spectacle (INSAS)	42,30 %	57,70 %
Académie royale des Beaux-arts de la Ville de Bruxelles	42,40 %	57,60 %
Conservatoire royal de Bruxelles	48,50 %	51,50 %
Haute école Libre de Bruxelles Ilya Prigogine	54,70 %	45,30 %
Haute école Paul-Henri Spaak	63,10 %	36,90 %
École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles	64,70 %	35,30 %
École supérieure des arts de l'image « Le 75 »	67,40 %	32,60 %
Haute école Léonard de Vinci	73,50 %	26,50 %
Haute école Francisco Ferrer	79,70 %	20,30 %
LUCA school of arts – campus Sint Lukas	80,40 %	19,60 %
Haute école Galilée	81,50 %	18,50 %
EPHEC	83,50 %	16,50 %
Haute école Lucia de Brouckère	84,50 %	15,50 %
Groupe ICHEC – ISC Saint-Louis – ISFSC	87,90 %	12,10 %
Erasmushogeschool Brussel	92,80 %	7,20 %
Odisee	95,10 %	4,90 %
Toutes écoles confondues	78,80 %	21,20 %

⁴ Cf. VAESSEN J., WAYENS B., Note de synthèse du BSI, L'enseignement supérieur et Bruxelles, *Brussels Studies*, n°76, 23 avril 2014.

Parmi les 84 % d'étudiants résidant en Belgique avant le début de leurs études, 39 % sont Bruxellois. Les étudiants originaires du reste du pays viennent principalement du Brabant flamand, du Brabant wallon et du Hainaut.



Les répondants se partagent globalement entre les bacheliers de 1^{ère} année (40 %) et ceux de seconde et troisième années (respectivement 27,6 % et 20,1 %). Les étudiants en master représentent seulement 10,1 % du panel, pourcentage logique puisque la majorité des Hautes écoles n'offrent pas de formation de niveau master. ■





▲ © Br(ik), 2015



▲ Campus UZ Jette

LOGEMENT

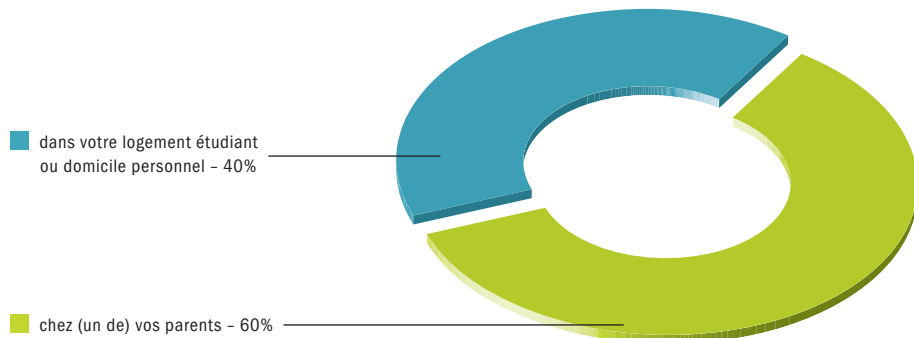
La question du logement constitue de manière générale une préoccupation majeure en Région bruxelloise.

Elle peut s'avérer problématique :

- > pour les étudiants, soucieux de se loger dans des conditions décentes et abordables financièrement,
- > pour les établissements d'enseignement supérieur, conscients que la ressource financière nécessaire au logement peut constituer un frein à l'accès aux études,
- > pour les pouvoirs publics, confrontés à la pénurie de logements, à la compétition accrue entre étudiants et familles sur le marché immobilier, et à la crainte de voir sa classe moyenne quitter la Région, faute d'attaches ou de moyens financiers pour s'y établir durablement.

Au-delà de ce constat, il s'agit de mieux connaître la proportion d'étudiants vivant durant la semaine hors du domicile familial, les raisons qui motivent ce choix, le type de logement occupé, leur satisfaction et leurs attentes sur le plan résidentiel.

Où vivez-vous habituellement pendant la semaine ?



Plus de la moitié (60%) des étudiants des Hautes écoles continuent à habiter chez leurs parents pendant leurs études. S'ils sont donc une minorité à habiter dans un logement étudiant ou personnel⁵, ils représentent toutefois 40% des étudiants interrogés (pour les étudiants plus âgés notamment).⁶

⁵ Le logement dit « personnel » concerne les étudiants qui vivent dans un logement dont ils ont fait l'acquisition ou qui appartient à un membre de leur famille ou à une connaissance. Par conséquent, ils ne considèrent pas ce logement comme un logement étudiant, mais n'habitent plus chez leurs parents, cette catégorie a été couplée à celle du logement étudiant dans le cadre de l'enquête.

⁶ Ces taux ne correspondent pas au nombre de domiciliations dans la mesure où la majorité des étudiants vivant dans un logement étudiant restent domiciliés chez leurs parents. Ainsi, seuls 27% des étudiants sondés sont domiciliés officiellement à leur logement étudiant ou personnel alors qu'ils sont 40% à déclarer habiter dans ce type de logement.

Parmi ceux qui vivent en logement étudiant ou personnel, 90,2 % résident en Région bruxelloise, ce qui représenterait **près de 15.000 étudiants** (extrapolation à partir de la population totale d'étudiants des Hautes écoles et écoles d'art) **ayant un logement indépendant de leurs parents en Région de Bruxelles-Capitale**. Les 10 % de logements étudiants ou personnels hors Région bruxelloise se situent pour moitié dans le Brabant flamand, et pour le reste, principalement en Brabant Wallon, Flandre orientale et dans la Province d'Anvers.

Le fait de résider au domicile parental dépend beaucoup de la proximité et de l'accessibilité de l'école, même si d'autres raisons importantes sont évoquées comme la question financière. C'est le cas, bien évidemment, des Bruxellois eux-mêmes (84 % des étudiants bruxellois restent chez leurs parents), des étudiants originaires du Brabant flamand et de la Flandre orientale, et dans une moindre mesure, du Brabant wallon et de la Province d'Anvers.

Inversement, les étudiants originaires des provinces les plus éloignées de la Région bruxelloise habitent très majoritairement dans un logement étudiant, la distance pour effectuer la navette quotidiennement semblant dissuasive (ainsi, seuls 2 % des étudiants originaires de la Province du Luxembourg habitent encore chez leurs parents).

Lieu d'habitation pendant les études		
Province d'origine avant les études	dans un logement étudiant ou domicile personnel	chez (un de) vos parents
Région de Bruxelles-Capitale	15 %	85 %
Brabant flamand	10 %	90 %
Hainaut	69 %	31 %
Brabant wallon	39 %	61 %
Province de Namur	92 %	8 %
Province d'Anvers	42 %	58 %
Province de Liège	89 %	11 %
Flandre orientale	18 %	82 %
Province du Luxembourg	98 %	2 %
Limbourg	62 %	38 %
Flandre occidentale	63 %	37 %

On constate des **différences significatives entre écoles** : alors que les Hautes écoles francophones se situent dans la moyenne générale (60 % chez leurs parents/40 % en logement étudiant, avec quelques variations en fonction des écoles), les Hautes écoles néerlandophones se distinguent par un fort taux d'étudiants habitant chez leurs parents (85 % pour les étudiants de l'Odisee et 81 % pour les étudiants de l'Erasmushogeschool). Au contraire, les écoles francophones d'art (excepté l'École supérieure des arts Le 75) se différencient par une faible proportion d'étudiants résidant chez leurs parents : ainsi, la part d'étudiants vivant dans leur propre logement oscille entre 94 % pour l'École du Cirque et 65 % pour l'École supérieure des arts Saint-Luc.

Lieu d'habitation pendant les études					
Haute école d'appartenance	chez (un de) vos parents	dans un logement étudiant ou domicile personnel	Total	Part de Bruxellois d'origine	Part d'étrangers
Haute école Lucia de Brouckère	66 %	34 %	100 %	58 %	8 %
Haute école Paul-Henri Spaak	44 %	56 %	100 %	45 %	37 %
Haute école Libre de Bruxelles Ilya Prigogine	39 %	61 %	100 %	52 %	37 %
Haute école Léonard de Vinci	43 %	57 %	100 %	38 %	22 %
Haute école Francisco Ferrer	62 %	38 %	100 %	64 %	15 %
Groupe ICHEC - ISF Saint-Louis - ISFSC	63 %	37 %	100 %	45 %	8 %
EPHEC	78 %	22 %	100 %	66 %	8 %
Haute école Galilée	55 %	45 %	100 %	49 %	13 %
Odisee	85 %	15 %	100 %	15 %	3 %
Erasmushogeschool	81 %	19 %	100 %	22 %	4 %
LUCA School of Arts - campus Sint Lukas	45 %	55 %	100 %	17 %	15 %
Conservatoire royal de Bruxelles	21 %	79 %	100 %	39 %	50 %
INSAS	15 %	85 %	100 %	22 %	61 %
École supérieure des arts Saint-Luc Bruxelles	35 %	65 %	100 %	42 %	34 %
École supérieure des arts du Cirque	6 %	94 %	100 %	0 %	88 %
ESA Le 75	53 %	47 %	100 %	66 %	28 %
Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles	15 %	85 %	100 %	50 %	52 %

Il faut **relier ce constat avec celui concernant l'origine géographique des étudiants**. En effet, les écoles néerlandophones accueillent un pourcentage important d'étudiants originaires du Brabant flamand (peu de Bruxellois et d'étrangers). Or, les étudiants de la périphérie proche de Bruxelles ont davantage tendance à rester habiter chez leurs parents. Parmi les écoles supérieures des arts, celles qui ont proportionnellement le plus d'étudiants qui habitent dans un logement étudiant, sont également celles qui ont la plus grande part d'étudiants étrangers (en particulier l'INSAS, le Conservatoire, les Beaux-arts et l'École du Cirque).

Il faut également noter que plus le niveau d'études est élevé (et corrélativement l'âge), plus grand est le pourcentage d'étudiants ayant quitté le domicile parental : alors qu'ils sont 67 % à habiter chez leurs parents en 1^{ère} bachelier, ils ne sont plus que 56 % en 2^e bachelier et 36 % en 1^{ère} année de master. C'est notamment le cas des Bruxellois d'origine, dont une partie importante reste chez leurs parents dans leurs premières années d'étude.

Enfin, notons que les filles sont proportionnellement plus nombreuses à quitter le domicile parental que les garçons (42 % contre 37 % pour les garçons).

LOCALISATION

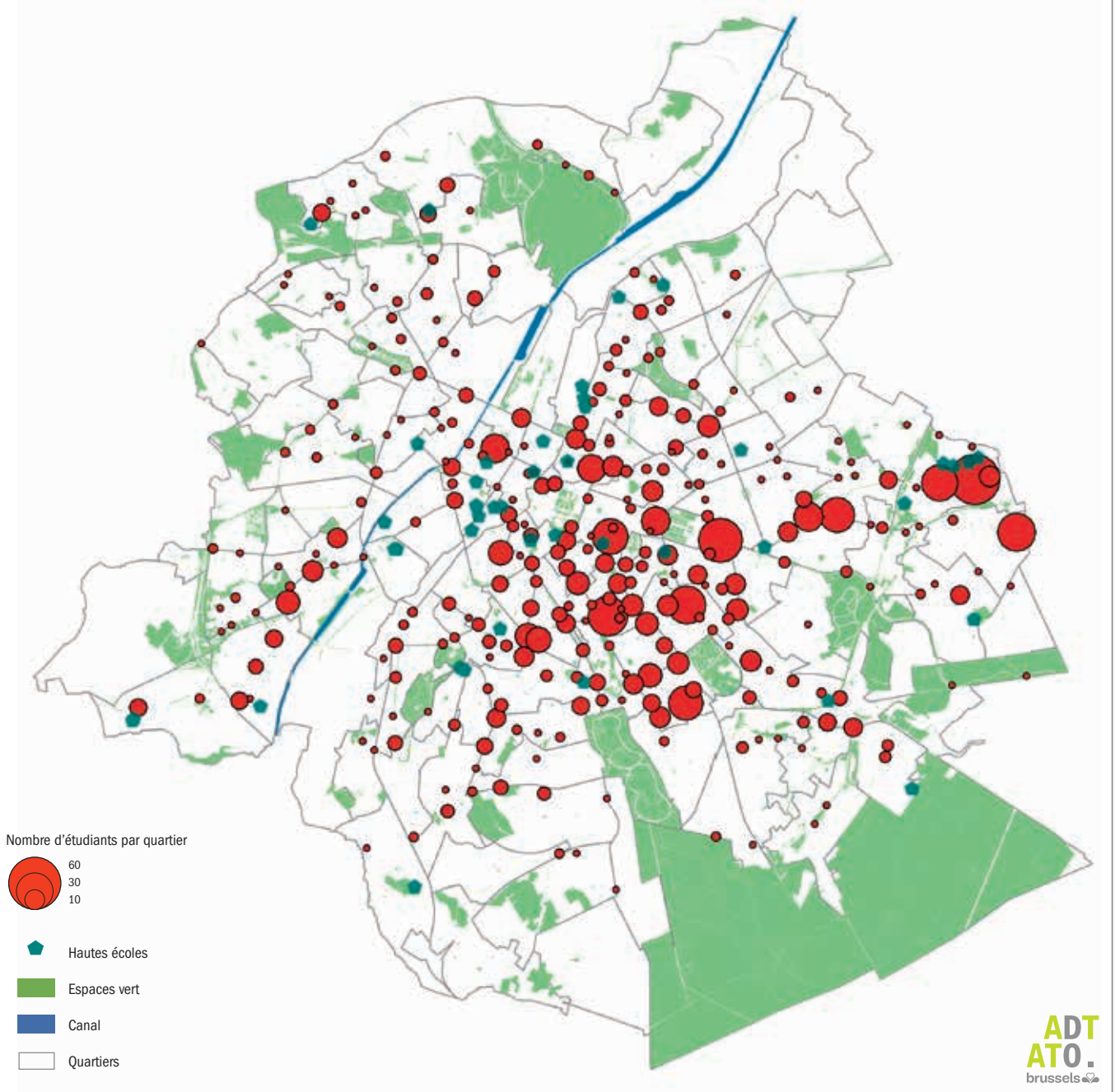
Les communes qui comptent le plus de logements étudiants habités par des étudiants des Hautes écoles et des écoles d'art sont Ixelles (17%), la Ville de Bruxelles (16%), Woluwe-Saint-Lambert (12%) et Etterbeek (10%). Viennent ensuite Anderlecht, Schaerbeek, Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Pierre. Cette répartition territoriale des logements étudiants reflète dans une large mesure la répartition des Hautes écoles et des écoles d'art sur le territoire régional, ce qui signifie que les **logements étudiants/personnels se situent majoritairement à proximité des écoles.**

Toutefois, si l'on poursuit plus loin le raisonnement, on constate que plusieurs communes présentent une certaine distorsion entre le nombre d'étudiants des Hautes écoles situées sur leur territoire et le nombre de logements étudiants. Ainsi, la Ville de Bruxelles abrite près de 40% du total des étudiants des Hautes écoles mais ne compte que 15% des logements étudiants. À l'inverse, Ixelles et Etterbeek comptent proportionnellement plus de logements étudiants que d'étudiants inscrits dans les Hautes écoles situées sur leur territoire communal (Ixelles rassemble 17% des logements étudiants de la Région alors que les Hautes écoles présentes sur son territoire ne représentent que 8% des étudiants). Cela peut s'expliquer par l'attrait de ce type de communes sur les populations jeunes (malgré les prix élevés de l'immobilier), attrait dû en partie à la présence des universités qui drainent commerces, horeca, animation, logements étudiants... Quant à la sous-représentation des logements étudiants à la Ville de Bruxelles, elle pourrait être liée au fait que les étudiants des écoles néerlandophones (qui sont fortement représentés dans le contingent d'étudiants du centre-ville) habitent très majoritairement chez leurs parents, mais également aux contraintes propres au centre-ville (densité, bruit, flux importants...) incompatibles avec les attentes résidentielles de certains étudiants.

Malgré une certaine concentration des logements dans certains quartiers, la plupart de ces logements étudiants ne se distinguent pas dans le tissu urbain, dans la mesure où il s'agit souvent de biens immobiliers non-spécifiques (beaucoup de studios, appartements ou maisons loués à des particuliers - via une agence ou non -, et très peu de résidences étudiantes ou de regroupement de « kots »).

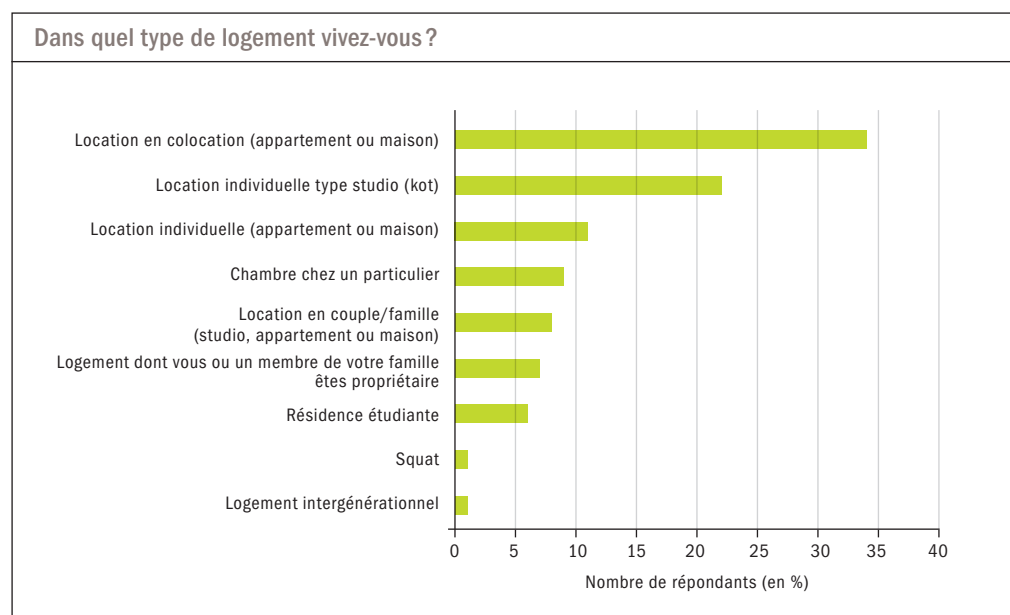


Localisation des logements étudiants en fonction de l'arrêt de transport en commun le plus proche



Source : Sondage ADT, Urbis ADm 2014Q4, STIB

TYPES DE LOGEMENT



Les colocations constituent un tiers des logements étudiants (dont le nombre de colocataires est, le plus souvent, compris entre 3 et 5 personnes⁷). **La colocation est particulièrement répandue chez les étudiants des écoles d'art** (86 % des étudiants de l'ESAC, 64 % des étudiants de l'INSAS, 50 % des étudiants des Beaux-arts, 47 % des étudiants de Saint-Luc).

Le marché du logement étudiant se déploie donc sur l'ensemble du parc immobilier résidentiel bruxellois et pas uniquement sur une portion spécifiquement réservée aux étudiants. Il concerne dès lors les segments « classiques » du marché du logement (appartement ou maison en location, de 2, 3 ou 4 chambres), ce qui rend plus complexe l'analyse du phénomène étudiant dans la ville. De plus, l'occupation de ce type de logements crée une concurrence avec d'autres profils de demandeurs (les familles notamment) en Région bruxelloise.

La présence importante des étudiants sur le marché résidentiel « traditionnel » résulte, au-delà d'un choix de vie, d'un manque d'offres de logements spécifiques à ce type de population. Il existe en effet très peu de résidences universitaires pour les étudiants des Hautes écoles. Les étudiants des écoles néerlandophones semblent un peu mieux lotis puisqu'ils sont entre 10 % (Odisee) et 28 % (LUCA School of Arts – Sint-Lukas) à déclarer vivre en résidence universitaire.

Le « kot » (location individuelle type studio) est le second type de logement le plus répandu. Il concerne 22 % des étudiants.

Par ailleurs, 7 % des étudiants déclarent habiter dans un logement dont ils (ou un membre de leur famille) sont propriétaires. Ce taux monte jusqu'à 20-25 % pour les étudiants néerlandophones de l'Odisee et de la Erasmushogeschool.

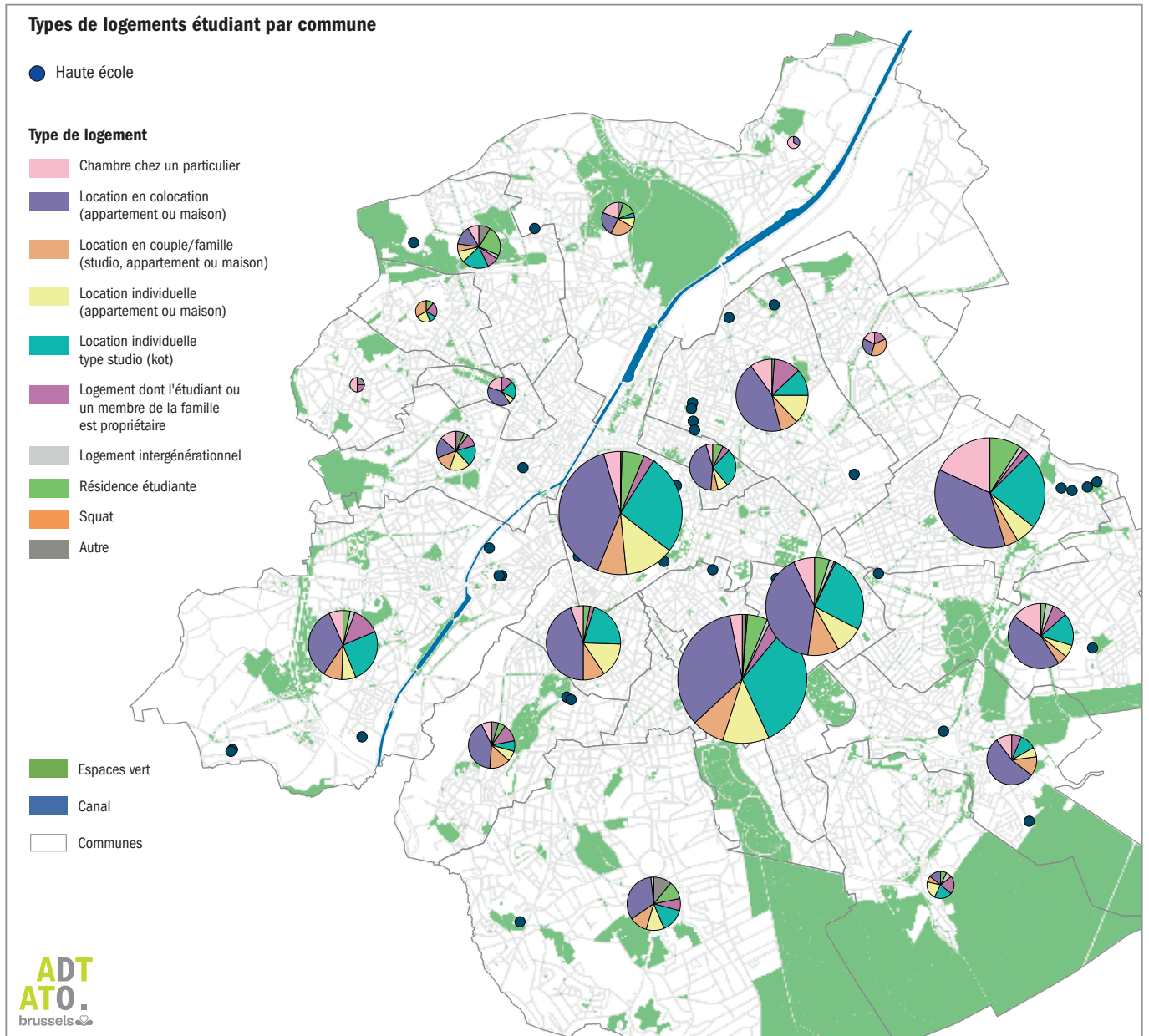
⁷ On remarque que 19 % des colocations regroupent 6 personnes ou plus.



▲ Erasmushogeschool UZ Jette



▲ Campus UZ Jette



Cf. tableau en annexe

Il faut noter que l'année d'étude influe sensiblement sur le type de logement choisi par les étudiants. Plus ils avancent dans leurs études (et en âge) et plus ils se dirigent vers des segments « traditionnels » du marché immobilier : en 1^{ère} année de bachelier, ils sont plus nombreux à résider en chambre chez un particulier, en studio ou en résidence universitaire alors que les 2^e et 3^e bacheliers ainsi que les étudiants en master sont proportionnellement plus nombreux à habiter dans des locations individuelles, en couple et dans des colocations.

Enfin, on note des variations dans les types de logement en fonction de l'origine des étudiants : les non-Bruxellois d'origine s'orientent proportionnellement plus vers les résidences universitaires, les chambres chez un particulier, les kots et les colocations tandis que les Bruxellois se logent davantage dans des locations individuelles, en couple ou sont propriétaires, s'insérant plus sur le marché du logement « traditionnel ».

RECHERCHE DU LOGEMENT

Une majorité d'étudiants (57%) déclare ne pas avoir rencontré de difficultés pour trouver un logement.

Avez-vous eu des difficultés à trouver votre logement ?

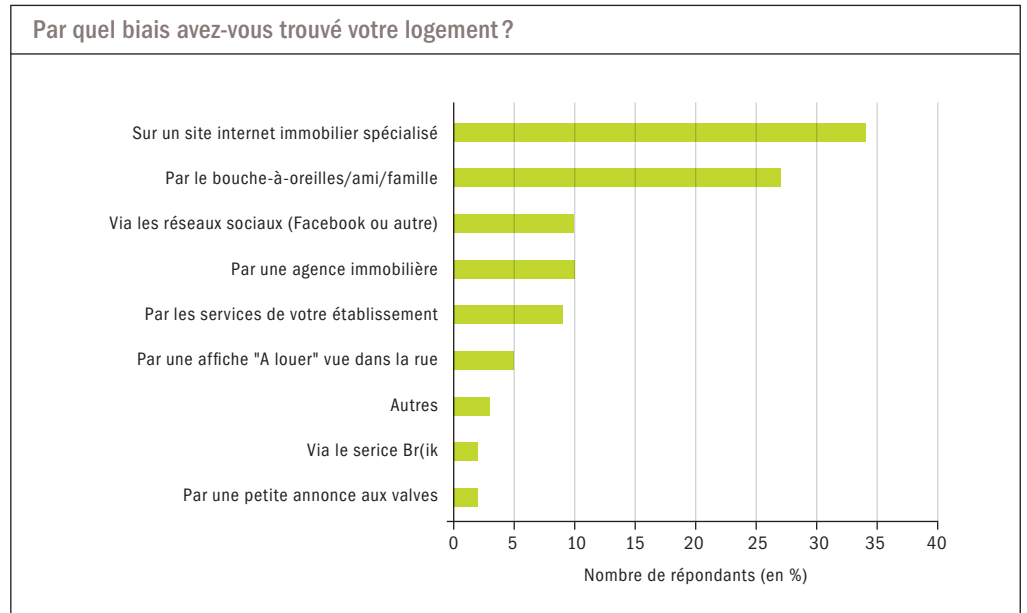


Pour ceux qui ont eu des difficultés, celles-ci tiennent généralement aux prix trop élevés demandés par les propriétaires. Beaucoup soulignent également la difficulté à trouver un logement qui corresponde à leurs critères. Parmi ces critères, on trouve notamment **la durée du bail** (inadaptée à certains besoins, en particulier les séjours courts d'étudiants non-bruxellois en stage et/ou étrangers). Enfin, 1/5 des étudiants ayant eu des difficultés à trouver un logement attribue ces difficultés à leur **statut d'étudiant**, voire à d'autres types de caractéristiques identitaires/personnelles (genre, âge, nationalité, origine ethnique, handicap) assimilables à des critères de discrimination.

De nombreux étudiants (20% des répondants à cette question) évoquent également les cas d'« arnaque » (fausse annonce, informations erronées).

Les étudiants étrangers rencontrent davantage de difficultés que les étudiants belges (46% contre 39%). Ils sont notamment plus nombreux à se déclarer victimes de discrimination et d'arnaque, signes de leur plus grande vulnérabilité sur le marché du logement.

Lorsqu'on aborde les difficultés à trouver un logement, il convient également de parler de l'accès à l'information, même si ce n'est pas l'unique facteur intervenant dans la recherche de logement.

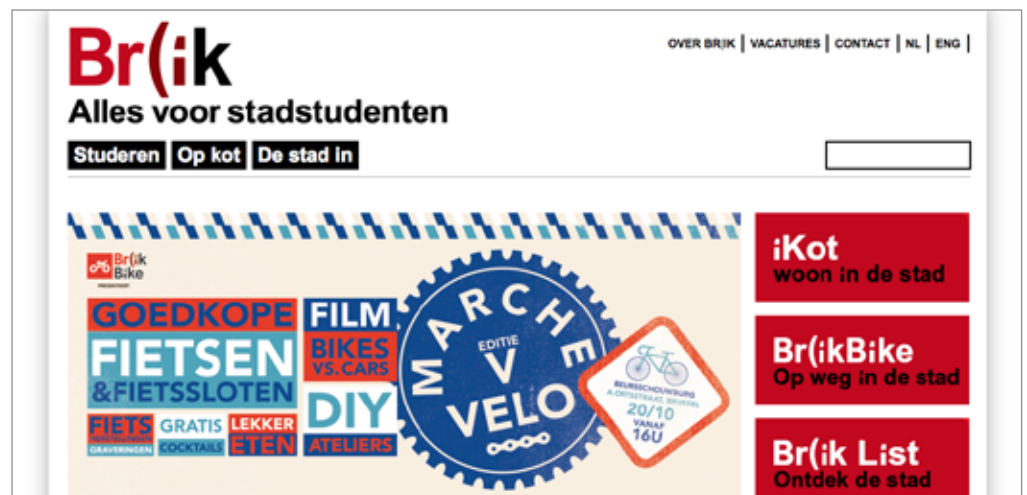


Les sites internet spécialisés (Alouer.be, Immoweb, Vlan, Kitkot, Student.be, Kots.be...) sont les sources d'information privilégiées des étudiants pour trouver un logement.

Le bouche-à-oreille, les réseaux familiaux et amicaux, auxquels on peut ajouter les réseaux sociaux sur internet (Facebook et autres) sont également fréquemment mobilisés dans la recherche de logement : plus d'1/3 des étudiants y ont eu recours pour trouver leur logement.

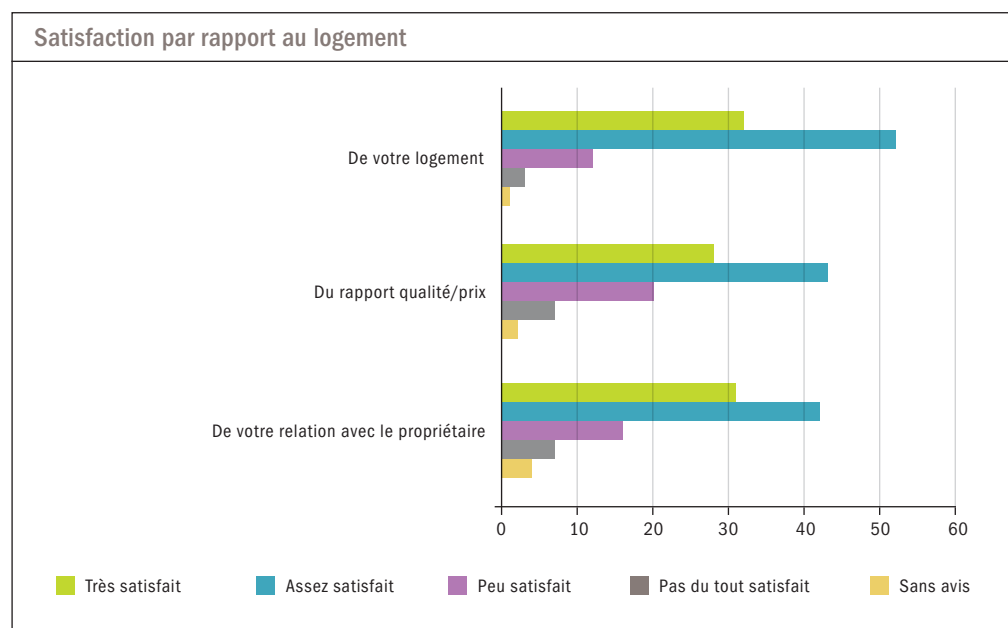
Les étrangers, qui disposent sans doute d'un réseau familial et amical moins étendu à Bruxelles, passent moins par le bouche-à-oreille que les Belges. Ils ont davantage recours aux sites internet immobiliers spécialisés.

Les étudiants originaires des autres provinces belges passent plus souvent par les services de leur école que le reste des étudiants, et davantage aussi par le service du Br(ik)⁸ (dans la mesure où nombre de ces étudiants sont originaires de la Région flamande).



⁸ Br(ik) est un service à destination des étudiants néerlandophones de Bruxelles qui apporte des informations sur la vie à Bruxelles en termes de logements, de mobilité, de loisirs... En particulier, il répertorie une offre importante de « kots » pour étudiants, facilite la location et garantit la qualité de ces logements.

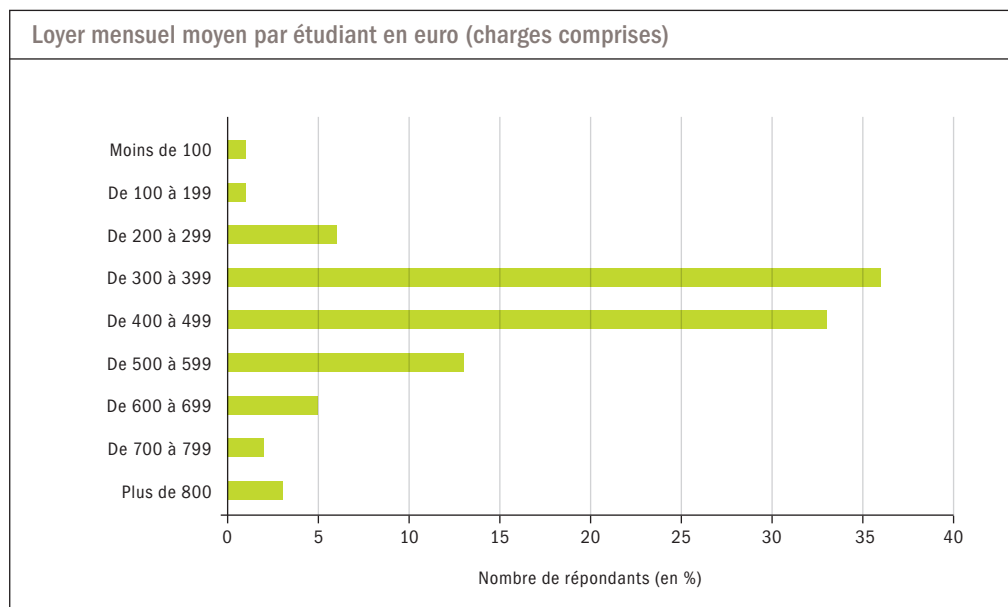
SATISFACTION ET ÉTAT DES LOGEMENTS



La grande majorité des étudiants se disent globalement satisfaits de leur logement (84% des étudiants se déclarent assez satisfaits ou très satisfaits). Ils se disent également satisfaits de la relation avec leur bailleur et du rapport qualité/prix, bien que ce dernier aspect soit jugé un peu moins positivement: 27% sont en effet peu ou pas satisfaits.

On note **peu de différences significatives dans la satisfaction générale du logement en fonction des types de logement, même s'il est tout de même intéressant de remarquer que les chambres chez un particulier et les kots recueillent un peu plus d'avis négatifs.** Le kot (studio), en particulier, est assez critiqué pour son rapport qualité-prix, comparativement aux autres types de logement. Les choix jugés les plus avantageux de ce point de vue sont les locations en couple, les colocations, les logements intergénérationnels et les propriétés.

Cette appréciation des étudiants est à mettre en relation avec le montant réel des loyers par type d'habitation (chiffre déclaré par les étudiants).



Le montant moyen du loyer mensuel (charges comprises) est de 430€ par étudiant.

Les locations individuelles ou en couple, segments « traditionnels » du marché du logement bruxellois, sont majoritairement plus chers que les autres types de logement (respectivement 568€ et 468€ par mois et par étudiant).

Les résidences universitaires offrent les prix les plus intéressants (341€/mois, mais bénéficient à très peu d'étudiants des Hautes écoles et des écoles d'art).

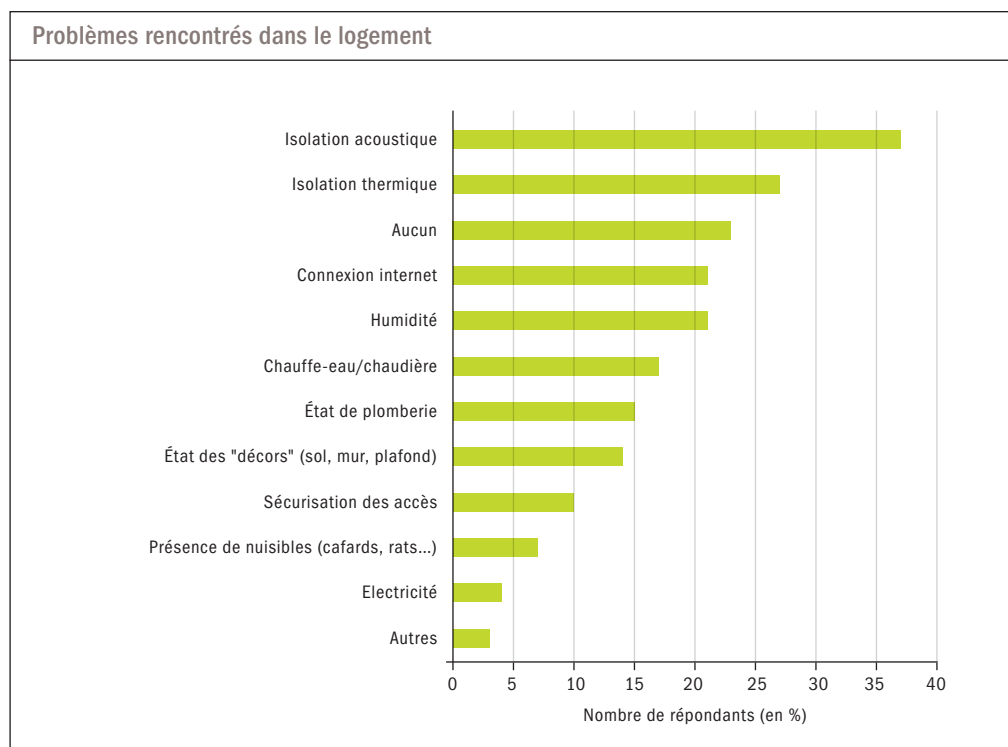
Les kots (studios) se situent dans une position « intermédiaire », ce qui peut expliquer le nombre assez important d'étudiants peu satisfaits de leur rapport qualité/prix.

À noter que les étudiants d'origine étrangère paient proportionnellement plus cher leur loyer.

Coût du logement par type d'habitation	
	Loyer mensuel moyen par étudiant
Logement intergénérationnel	279€
Résidence étudiante	341€
Chambre chez un particulier	364€
Location en colocation (appartement ou maison)	411€
Location individuelle type studio (kot)	431€
Location en couple/famille (studio, appartement ou maison)	468€
Location individuelle (appartement ou maison)	569€

Les problèmes les plus souvent rencontrés dans les logements sont en premier lieu les problèmes liés à l'isolation acoustique, puis ceux liés à l'isolation thermique, et enfin les problèmes de connexions internet et d'humidité.

Les problèmes d'isolation thermique sont à mettre en relation avec l'absence de double-vitrage (19% des logements étudiants), même si d'autres facteurs entrent en considération dans l'isolation des bâtiments.

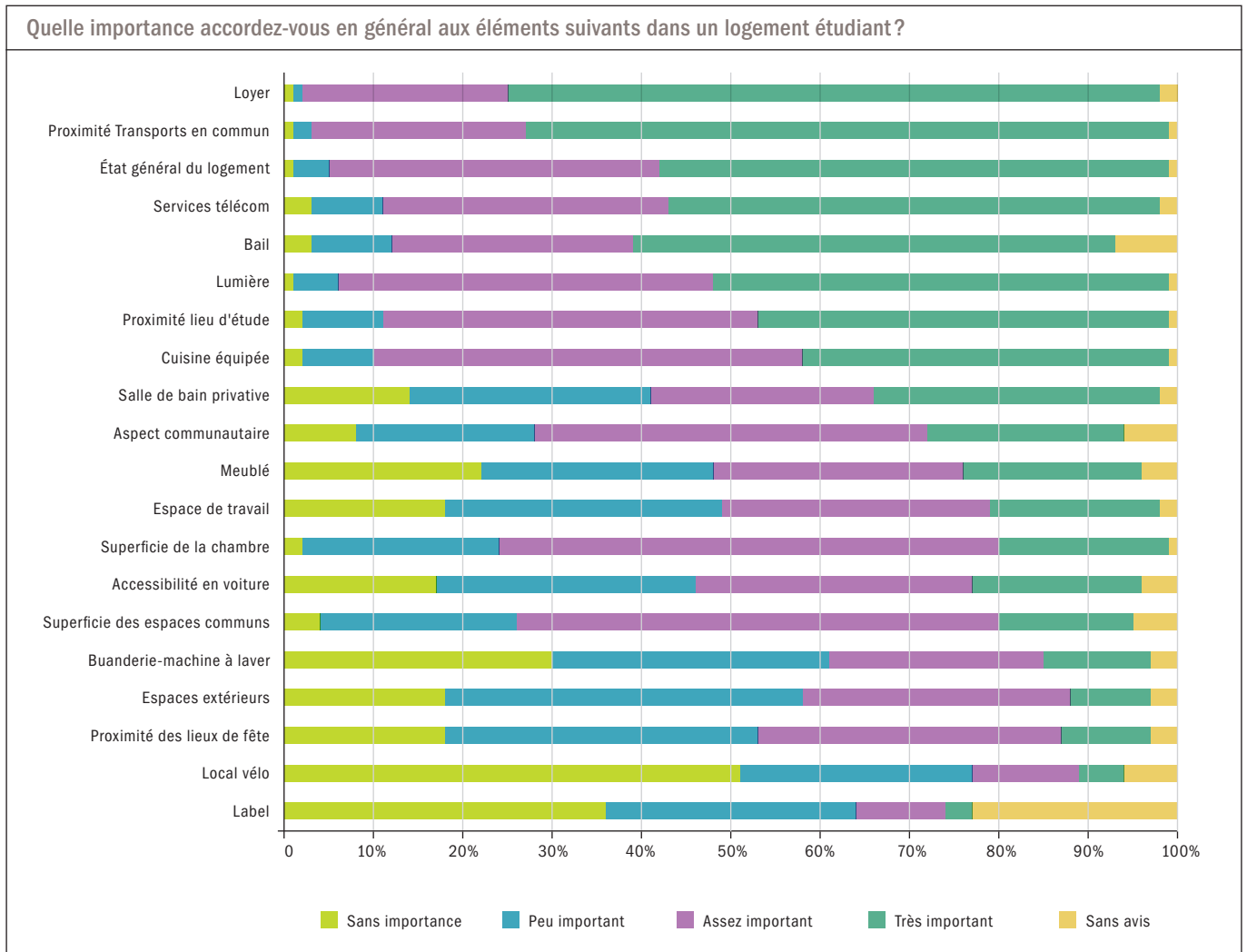


Un quart des étudiants disent toutefois ne rencontrer aucun problème.

Les problèmes d'isolation acoustique sont fréquemment cités par les étudiants habitant en résidences universitaires. Les problèmes de connexion internet se posent particulièrement pour les résidences et les kots, tandis que les problèmes de chaudière et de chauffe-eau touchent davantage les colocations.

En matière de sécurité, les logements plus « traditionnels » (location individuelle/en couple, colocation, propriété) disposent moins souvent d'équipements anti-incendie (1/3 de ces logements ne seraient équipés d'aucun dispositif de la sorte).

ATTENTES EN MATIÈRE DE LOGEMENT



Les critères les plus importants pour les étudiants sont en premier lieu le loyer et la proximité des transports en commun. Sur ce second point, il faut effectivement mentionner que la très grande majorité des étudiants se déplacent en transports publics (STIB, TEC, De Lijn, SNCB) : plus de 60 % empruntent les transports en commun bruxellois au moins 5 jours par semaine et près de 20 % prennent quotidiennement le train. L'accessibilité des logements et des établissements d'enseignement supérieur en transports en commun est dès lors un point important à prendre en considération lorsqu'on aborde la question de la localisation des logements étudiants.

Ensuite, les étudiants citent l'état général du logement, les services de télécommunication, le bail, la luminosité, la proximité du lieu d'étude et la cuisine équipée comme critères d'importance dans le choix d'un logement.

La superficie de la chambre et des espaces communs apparaissent également comme des critères assez importants (sachant que la superficie moyenne des chambres est de 21m², selon les estimations données par les étudiants sondés).

CAMPUS DE L'ERASMUSHOGESCHOOL

Les objectifs généraux pour la zone de l'Erasmushogeschool visent à rendre le campus et ses environs plus attrayants aux yeux des étudiants et visiteurs. Ce problème est résolu dans le masterplan par le biais d'un nouvel accès aux bâtiments de l'Erasmushogeschool relié à la grande plaine. Les étudiants peuvent traverser la plaine au départ des stations de métro et rejoindre la nouvelle entrée de l'école. La zone autour de l'école sera entourée de deux nouveaux entrepôts (3 et 4), dont un se trouve pratiquement entièrement sur la parcelle de l'Erasmushogeschool. Le nouvel accès vers l'école s'en trouvera plus intime, et il deviendra une sorte d'espace extérieur fermé, où les étudiants pourront prendre l'air, déjeuner et étudier, ce qui renforcera le sentiment de campus. Nous utilisons ici comme référence l'aménagement de Harvard Yard.

En outre, l'école pourra aménager l'entrepôt 4 comme elle le souhaite : le cas échéant, elle pourra y étendre ses activités d'enseignement ou y héberger des entreprises dérivées de l'école. Les étages supérieurs peuvent par exemple également servir de logement pour les étudiants.

Au total, selon ce plan, 9450 m² (patios inclus), seront érigés sur le terrain de l'Erasmushogeschool.



Masterplan de la zone entourant l'Erasmushogeschool



Harvard yard, Cambridge, MA



Hygar Pavilion Lincoln Center, NYC (Diller Scofidio + Renfro)

◀ Extrait du projet de développement global Abattoir « le ventre de Bruxelles », Abattoir sa, 2012.



▲ Erasmushogeschool - quai de l'industrie

LOGEMENT : CONCLUSIONS

Au regard de l'enquête, on peut mettre en avant une série d'éléments qui sont au centre des préoccupations des étudiants :

- > le nombre insuffisant de logements, ce qui crée une certaine concurrence entre étudiants pour l'accès au logement, mais également avec les familles bruxelloises ;
- > les prix des logements trop élevés au regard des ressources dont disposent certains étudiants ;
- > la qualité du logement proposé, qui n'est pas toujours satisfaisante ;
- > l'absence de statut juridique spécifique et adapté (question du « bail étudiant »).

La **création de nouveaux logements** étudiants devrait prendre en considération les paramètres suivants :

- > construire des résidences ou des logements à loyer modéré (le prix de la location restant le premier critère dans le choix du logement), mais aussi des logements qui favorisent la colocation (type de logement le plus fréquemment rencontré).

La reconversion des bureaux⁹ constitue un potentiel intéressant à exploiter d'autant plus que la conversion en logements étudiants est une opération immobilière qui a, en général, un coût relativement bas.

- > les localiser en priorité à proximité des nœuds de transports en commun ou des écoles. Pour ce faire, les documents de planification (PRD, PCD, études de définition et masterplans) devraient indiquer les localisations les plus appropriées.
- > porter une attention particulière à la qualité des connexions internet/télécommunication (proposer des formules « tout compris », flexible dans le temps et facilement révocables), ainsi qu'à la luminosité et à l'isolation des logements.

Concernant les logements existants, il s'agit d'**encourager (par des subsides ou autres incitants) les bailleurs à rénover et à équiper leurs biens**, notamment :

- > pour les résidences, une priorité doit être donnée à l'isolation acoustique ;
- > pour les résidences et les kots, une attention particulière doit être portée aux connexions internet ;
- > pour les autres types de logements, les rénovations doivent viser une meilleure isolation thermique (chaudière, double-vitrage) afin de réduire les problèmes d'humidité et de froid ainsi que les frais d'énergie liés au chauffage.

Dans la lignée de ces constats (et du premier rapport de l'ADT sur les étudiants universitaires), une série de réponses politiques a déjà été annoncée, afin de favoriser la création de logements étudiants et de garantir une certaine qualité et accessibilité financière. Le « Plan logement étudiant » approuvé par le Gouvernement le 2 juillet 2015 prévoit ainsi :

- > la création d'une **Agence Immobilière Sociale étudiante**, sur le modèle des AIS existantes (loyer modéré et standards qualitatifs contre garantie de paiement) mais adaptée au mode de vie des étudiants (possibilité de logements de moins de 26 m² et d'habitations collectives).
- > la création d'un **label** attribué par les autorités publiques (via une Asbl agréée) aux logements répondant à des critères de qualité. Dans un second temps, il s'agira d'octroyer des subsides pour inciter à la rénovation des logements.

⁹ Ruimte 26, juin-juillet-août 2015, pg 38-41. BXL, studentenstad. Studentenhuisvesting als motor voor Brusselse stadsvernieuwing. Annelies Augustyns, Team Vlaams Bouwmeester.

- > un **appel à projet pour des logements intergénérationnels** (logement/chambre à prix très modéré contre services rendus à la personne âgée). La présente enquête montre en effet que, bien qu'encore peu répandu parmi les logements étudiants répertoriés, les étudiants qui en ont fait l'expérience s'en déclarent très satisfaits.
- > la création d'un **bail étudiant spécifique** via une modification du Règlement régional d'urbanisme (RRU) (dans le cadre de la régionalisation de la compétence sur les baux). Ce bail devrait offrir à la fois une plus grande sécurité juridique pour les propriétaires et une plus grande adaptabilité aux aléas de la vie académique pour les étudiants.
- > une **base de données centralisant l'offre de logements étudiants issus du marché privé** afin de recenser les habitations en fonction de leur qualité, de leur prix et de leur typologie. Cette tâche est l'une des missions de la récente « Plateforme Logement étudiant » (PLE)¹⁰ pour le compte de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur francophones, sur le modèle du Brjik.
- > la **création d'une Cité internationale étudiante** sur le site des anciennes casernes d'Etterbeek (150 logements prévus), qui s'ajoute à d'autres projets privés (au Botanique pour l'USL-B, à la Plaine...).
- > un **monitoring de la vie étudiante à Bruxelles** comme outil de connaissance et de veille, à travers le Bureau bruxellois de la Planification (BBP).

Ces nouveaux outils et dispositifs devraient permettre de :

- > proposer aux étudiants **davantage de logements qui leur soient directement destinés, tout en proposant une offre variée** ;
- > offrir **des loyers modérés** pour une partie importante du parc de logements **et assurer le respect de normes de qualité**, en contrepartie de diverses garanties (label, garantie de paiement du loyer, échange intergénérationnel...);
- > proposer des **contrats de bail aux durées courtes et variables** (adaptés aux différents cycles de la vie académique en prenant en compte des périodes spécifiques tel que stages ou périodes Erasmus : 3, 6 et 10 mois) et **adaptés à des situations de colocation** (avec l'intégration de mécanismes permettant le changement de nom d'un des locataires par exemple).
- > assurer **une connaissance fine et suivie de l'évolution de la population étudiante et de ses besoins** en Région bruxelloise. Un **cadastre de l'offre de logements étudiants** devrait notamment voir le jour (suite aux études de l'ADT sur la vie étudiante, aux recherches menées par le Brussels Studies Institute sur le sujet, et au travail de la Plateforme Logement Étudiant et du Brjik).

Dans une perspective plus générale de développement urbain, un dialogue devrait être instauré avec les autorités communales et régionales afin d'intégrer le logement étudiant dans le développement de la ville. En effet, le logement étudiant peut, dans certains cas, être un moteur de revitalisation urbaine ou un lieu d'expérimentation. Il peut avoir un effet levier (voire pionnier) dans le cadre de la rénovation urbaine ou de projets urbains de plus grande ampleur, notamment s'il s'accompagne d'autres fonctions (équipements sportifs et culturels, commerces). ■

¹⁰ La Plateforme Logement étudiant (PLE), association créée en 2014 et rassemblant 17 institutions d'enseignement supérieur francophones, a pour ambition de contribuer à faire de Bruxelles une ville étudiante accueillante en offrant des logements en nombres suffisants, abordables et de qualité. Sa première mission a consisté à créer une base de données des logements disponibles (régulièrement mise à jour et bien documentée) afin de permettre à tous les établissements d'enseignement supérieur de mieux orienter leurs étudiants.

VIE DE QUARTIER / VIE URBAINE

Mieux connaître l'implication des étudiants dans leur quartier et dans diverses activités urbaines offertes en ville permet, d'une part, d'évaluer leur attachement, leur contribution à la vie socio-économique et culturelle de la ville, d'autre part, de détecter les éléments qui posent problème et qui pourraient contribuer à leur départ hors de la Région à la fin de leurs études (ou lors de leurs premières années professionnelles).

SATISFACTION QUARTIER

La grande majorité des étudiants (88%) se disent satisfaits de leur quartier d'habitation. Ce chiffre s'élève à 90% pour les étudiants vivant dans un logement étudiant ou domicile personnel.

Les éléments de satisfaction les plus souvent cités sont, en premier lieu, le calme, la proximité des commerces et des services de la vie quotidienne, l'accessibilité en transports publics, et enfin l'animation urbaine et la convivialité.

Satisfaction du quartier d'étude



Par ailleurs, 47% des étudiants des Hautes écoles et des écoles d'art se déclarent satisfaits des magasins et services disponibles dans le quartier de leur école alors que 31% n'en sont pas satisfaits.

La variété des quartiers dans lesquels les écoles sont implantées explique la variabilité des degrés de satisfaction. Ainsi, en fonction des niveaux de satisfaction exprimés, on distingue 3 groupes d'écoles aux localisations territoriales différenciées :

- > **Les écoles du centre-ville:** les étudiants sont, en général, très satisfaits de leur environnement urbain, notamment en termes de commerces (nombreux, proches et variés) et d'animation urbaine. Certaines remarques sont toutefois formulées quant à la propreté du quartier (quartier Anneessens) ou quant aux prix élevés pratiqués par les commerçants qui « profitent » du caractère touristique des lieux (par exemple, autour de la rue de l'étuve).



▲ Haute école Francisco Ferrer – site Anneessens



▲ Erasmushogeschool RITS

- > **Les écoles dans des quartiers denses de la 1^{ère} couronne** (porte de Namur, quartier européen, rue royale, gare du Midi) : en général, les étudiants se disent satisfaits de l'offre commerciale, diversifiée et de proximité, ainsi que de l'ambiance générale du quartier. Des exceptions sont toutefois à noter pour les écoles situées dans les quartiers dits plus « précarisés » (quai de l'Industrie, rue des Goujons, et dans une moindre mesure, rue royale) dont les étudiants se plaignent du manque d'offres adaptées à leurs besoins. Dans le quartier européen, la problématique des prix trop élevés est souvent évoquée.



▲ LUCA School of arts



▲ École supérieure des arts - Saint-Luc Bruxelles



▲ Haute école Léonard de Vinci – Parnasse ISEI

> **Les écoles excentrées:** on peut distinguer, d'un côté, les **écoles excentrées situées sur les grands campus universitaires** (quartiers Erasme, Alma et U.Z Jette), pour lesquels les avis des étudiants sont assez divisés. Il existe une offre sur place mais elle jugée trop peu diversifiée (et parfois trop chère due à un manque de concurrence), ce qui se traduit par certains manques (supermarchés, distributeurs de banque, boulangeries). D'un autre côté, on trouve les **écoles excentrées hors campus** (quartiers boulevard de la Woluwe, Montgomery, Reyers, CERIA, Calvoet, Transvaal-Auderghem, Brugmann-Jette), dont les étudiants sont majoritairement peu satisfaits de l'emplacement très isolé de leur école et de leur environnement direct, jugé souvent très pauvre en commerces et en services.

La question particulière des copyshops et des papeteries est récurrente pour l'ensemble des étudiants des Hautes écoles, et plus encore pour les écoles supérieures des arts: certains déplorent leur absence à proximité de leur école (De Vinci – Marie Haps), d'autres soulignent les prix souvent exorbitants, le manque de concurrence et le manque d'amabilité dans ce type de commerces.

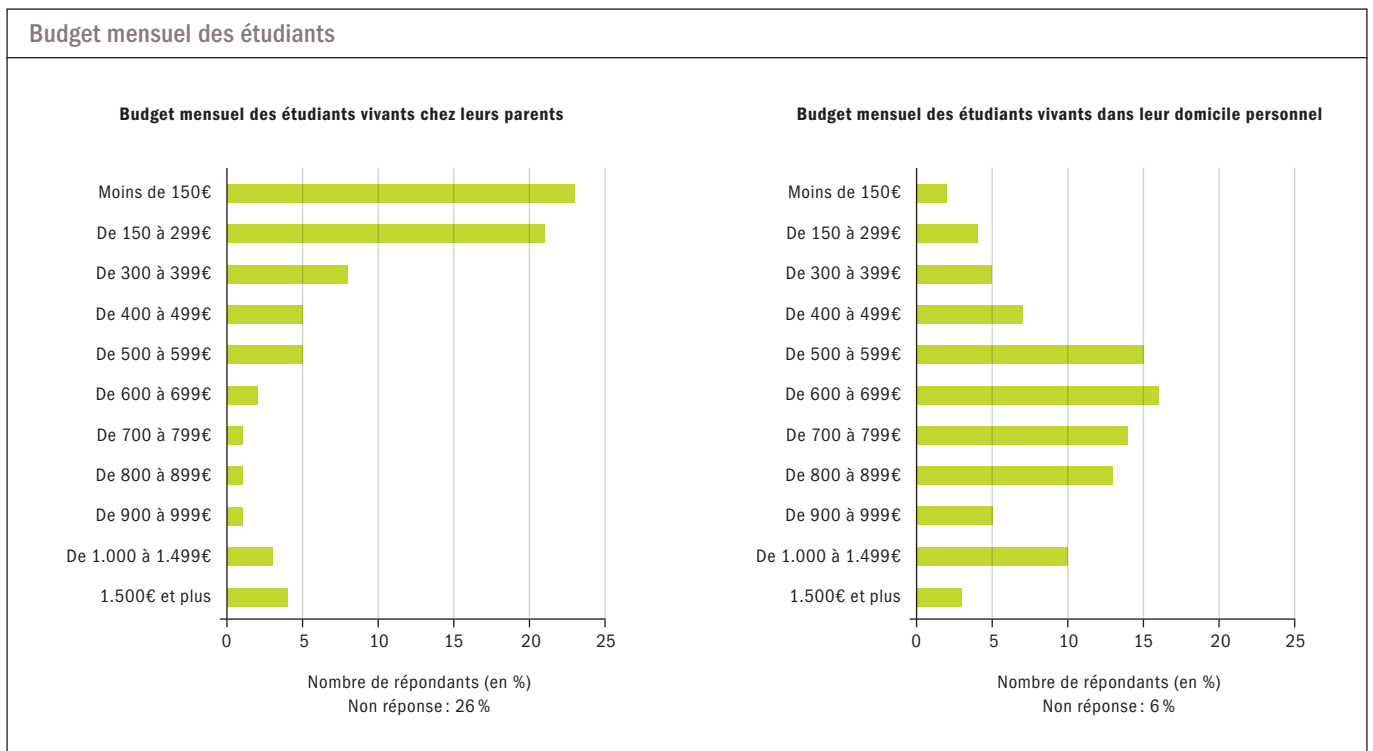
Enfin, on note que beaucoup d'étudiants sont sensibles à la question de la proximité d'un supermarché (et non uniquement d'une supérette ou d'une épicerie). Il semblerait que les supermarchés soient les lieux privilégiés pour l'achat du repas de midi pour de nombreux étudiants qui disposent d'un petit budget (d'autant plus que les cantines internes aux écoles ne semblent pas très nombreuses).

Dans tous les cas, on remarque que la proximité des commerces, copyshops, équipements sportifs... est très importante pour les étudiants, ne disposant, pour la plupart d'entre eux, ni de voiture ni de vélo. Les étudiants considèrent souvent que l'offre doit se trouver à moins de 10 minutes à pied pour être jugée « facilement accessible ».

BUDGET/CONSOMMATION

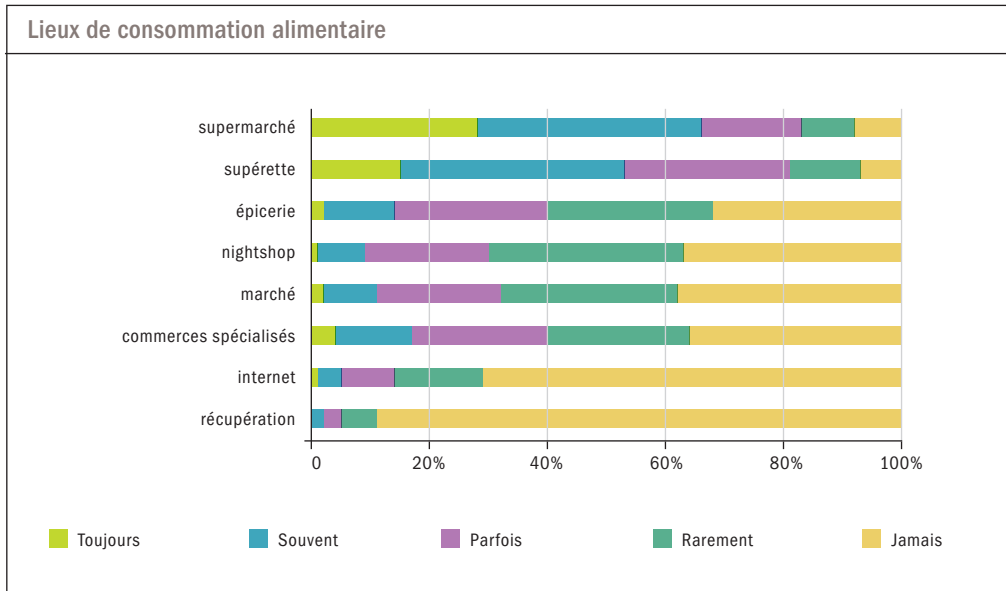
Les étudiants **investissent la ville et participent à la vie socio-économique et culturelle de la Région** à travers diverses pratiques. Tout d'abord, ce sont des consommateurs. Si leurs budgets restent relativement limités, ils ne sont pas non plus négligeables.

Le budget mensuel médian d'un étudiant qui n'a pas de loyer à payer est de 200 euros. Pour les étudiants qui paient un loyer, ce budget est de 650 euros par mois¹¹.



Les étudiants font vivre avant tout les commerces généralistes de proximité, puisqu'ils sont une majorité à faire « toujours », « souvent » ou « parfois » leurs courses dans les supérettes et les épiceries de quartier (outre les supermarchés qui restent les lieux privilégiés de consommation alimentaire). Les marchés restent peu fréquentés. Une des raisons serait que certains marchés importants se tiennent le week-end alors que de nombreux étudiants rentrent chez leurs parents pour les fins de semaine.

¹¹ Sachant que le loyer mensuel moyen (d'après les déclarations faites par les étudiants dans l'enquête) est de 430 euros, on peut constater que le budget disponible des étudiants (après paiement du loyer le cas échéant) est quasiment le même pour ceux qui habitent en logement étudiant (et qui ont un loyer à payer) et pour ceux qui habitent chez leurs parents (ou qui ont un logement personnel).

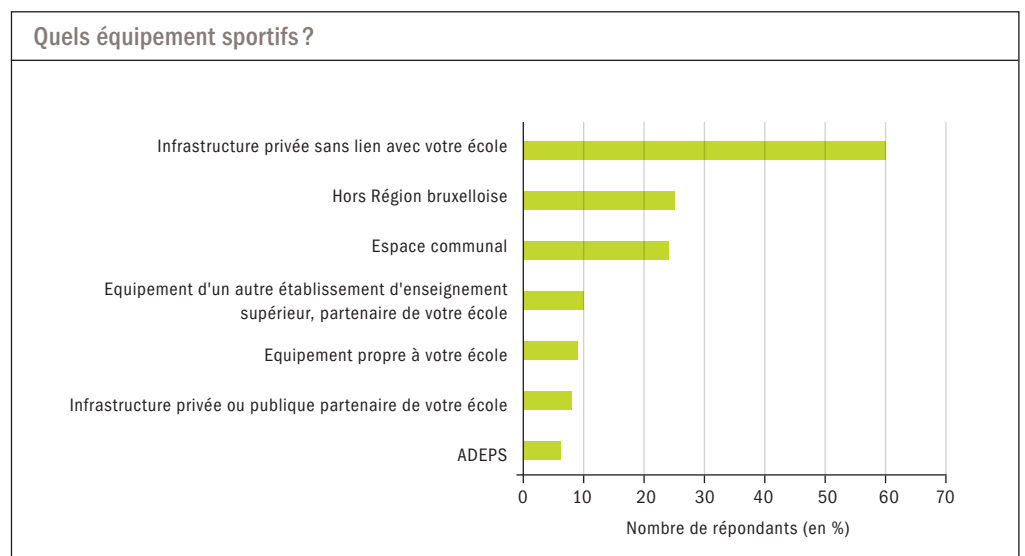


ACTIVITÉS SPORTIVES

Types d'équipements sportifs	Nombre de répondants (en %)
Salle de sport/fitness	52 %
Piscine	39 %
Terrain de sport de plein air aménagé (football, basket, hockey, tennis...)	27 %
Gymnase/terrain de sport en salle	20 %
Autre	10 %
Salle de danse	9 %
Salle de squash/terrain de tennis couvert	6 %
Stade-piste de l'athlétisme	6 %
Salle d'escalade	5 %
Dojo	4 %
Salle de boxe	4 %
Centre équestre	3 %
Aviron	1 %

Le sport est une activité fréquemment pratiquée par les étudiants. **Un peu moins de la moitié des étudiants (45 %) fréquentent régulièrement les équipements sportifs.**

Les équipements les plus utilisés sont les salles de sport type fitness (52 %), les piscines (39 %), les gymnases (basket, volley, badminton...) et les terrains de sport extérieurs aménagés (foot, rugby, hockey, tennis...). Il s'agit principalement d'infrastructures privées (60 %), d'espaces communaux (24 %) ou d'infrastructures situées en dehors de la Région bruxelloise (25 %).



Une grande majorité des étudiants (82%) se dit satisfaite des équipements sportifs.

Pour la minorité non satisfaite, les critiques se résument comme suit :

- > peu d'écoles ont des équipements sportifs propres à leur établissement. Les étudiants doivent se tourner vers les infrastructures communales ou privées, qui, pour ces dernières, ne pratiquent pas toujours des tarifs étudiants convenables.
- > certaines écoles ont des partenariats avec les universités (UCL, ULB et VUB), mais une partie des étudiants des Hautes écoles considèrent que les installations sportives universitaires sont beaucoup trop éloignées de leur école et de leur habitation. Au regard de leurs horaires de cours souvent étendus (8h-18h), les étudiants n'ont pas toujours la possibilité de pratiquer un sport en semaine, d'autant plus s'il faut parcourir un trajet important pour s'y rendre.
- > les étudiants habitant ou se rendant dans leur école au centre-ville y soulignent le manque d'équipements sportifs.
- > certains étudiants font part du manque de salles « indoor », d'autres, du manque de patinoire.
- > des étudiants regrettent le manque d'informations données par leur école sur les équipements sportifs disponibles à proximité de leur établissement, et l'absence de carte de réduction étudiante.

Les étudiants qui proviennent de l'extérieur de Bruxelles sont relativement plus nombreux à aller pratiquer leur sport en dehors de la Région (30 % des étudiants originaires des 2 autres régions fréquentent un équipement sportif hors de la Région bruxelloise alors que les Bruxellois d'origine ne sont que 5 % à sortir régulièrement de Bruxelles pour pratiquer un sport). On peut imaginer que ces étudiants originaires de Flandre et de Wallonie fréquentent leur club d'origine, notamment durant les fins de semaine.

En fonction de la localisation de l'établissement par rapport aux infrastructures sportives existantes (privée, communale), l'utilisation varie. Par exemple, les étudiants des Hautes écoles Francisco Ferrer (site Annesens) et de l'Académie des Beaux-arts utilisent plus fréquemment que les étudiants des autres écoles un espace sportif communal. On peut supposer que la proximité du Palais du Midi explique en partie ce constat.

Quelques établissements (peu nombreux) comme la Haute école Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (site Erasme) disposent d'équipements propres.



▲ École supérieure des arts du Cirque

VIE SOCIALE, POLITIQUE ET RÉCRÉATIVE

Participez-vous aux événements suivants ?	
Événements	Oui (nombre de répondants en %)
Événements saisonniers (Bruxelles-les-Bains, Plaisirs d'hiver, Apéros urbains...)	44 %
Fêtes estudiantines	44 %
Festival (BSF, Couleur Café, Kunstenfestivaldesarts...)	38 %
Brocante-marché	32 %
Concert gratuit en plein air (Boterhammen in het park, Jazz Marathon, Plazey...)	28 %
Foire	24 %
Aucun	19 %
Nuit blanche	17 %
Carnaval-parade-fête folklorique (Zinneke parade, Gay Pride...)	13 %
Fête de quartier	12 %
Nocturnes des musées	12 %
Manifestation (citoyenne, politique...)	11 %
Museum Night Fever	10 %
Évènement sportif (20 km de Bruxelles...)	10 %
Fête de l'Iris	7 %
Autre	3 %

Les étudiants contribuent à l'animation et à la vie culturelle de la Région par leur **participation à une grande variété d'événements culturels ou festifs**. Une partie d'entre eux sont également impliqués dans la vie locale de leur quartier (12 % participent aux fêtes de quartier).

Les fêtes estudiantines sont très prisées par les étudiants des écoles (43 %). En revanche les événements se déroulant durant les week-ends sont moins fréquentés. Les étudiants participent surtout aux grands événements saisonniers¹² (44 %), aux festivals (38 %), aux brocantes et aux marchés (32 %).

On peut observer de légères différences entre les Hautes écoles : les marchés et les brocantes sont proportionnellement plus fréquentés par les étudiants des écoles d'art, les festivals sont un peu plus fréquentés par les étudiants des Hautes écoles néerlandophones, les foires par les étudiants des Hautes écoles francophones.

De nombreux étudiants sont par ailleurs membres actifs d'une organisation : près de 30 % sont membres d'un club de sport, 18 % sont engagés dans un mouvement de jeunesse et 10 % dans une organisation culturelle (club de théâtre, de cinéma...). L'engagement politique ou citoyen à travers un syndicat ou un parti ne touche qu'une petite partie des étudiants (4 %), mais presque 7 % des étudiants font partie d'une association humanitaire.

Une partie non-négligeable des étudiants participe donc activement à la vie citoyenne, sociale, récréative et culturelle. Il faut **toutefois noter que les organisations où sont impliqués les étudiants sont souvent situées en dehors de la Région bruxelloise**, dans la mesure où les non-Bruxellois continuent de fréquenter leurs lieux de résidence d'origine et les organisations dans lesquelles ils étaient engagés avant leurs études, notamment le week-end (près de la moitié des étudiants n'occupent pas leur logement à Bruxelles pendant le week-end).

¹² Bruxelles les Bains, Plaisirs d'hiver, Apéros urbains, Pique-nique électronique.



▲ © Br(ik), 2015

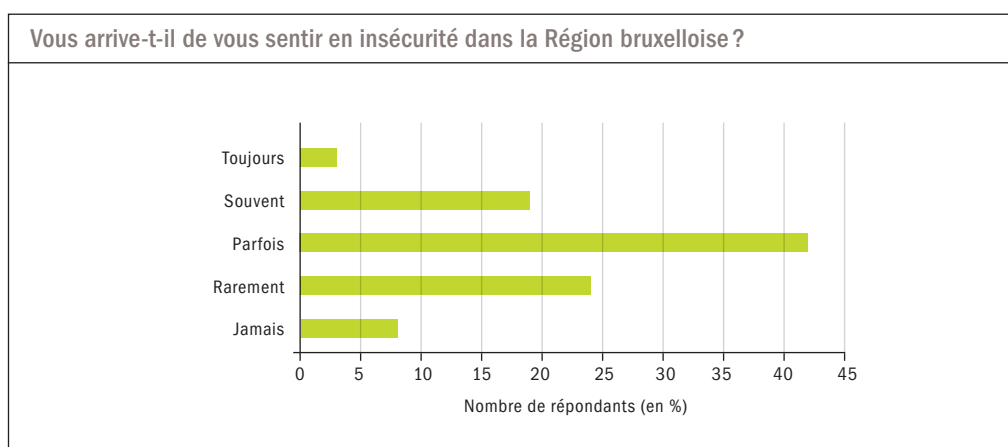


▲ Erasmushogeschool - RITS

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Le sentiment d'insécurité est un élément important pour évaluer le ressenti des étudiants par rapport au milieu urbain dans lequel ils vivent.

Si la plus grande part (42 %) des étudiants se sent parfois en insécurité, le ressenti est, pour le reste des étudiants, assez contrasté : 36 % se sentent « rarement » ou « jamais » en insécurité et 22 % « souvent » ou « toujours » en insécurité.



Les lieux identifiés comme insécurisant sont le centre-ville (certains quartiers) et les transports en commun (les gares SNCB et les stations de métro), surtout le soir et la nuit. D'autres facteurs influençant le sentiment d'insécurité sont mentionnés, comme le fait d'être une fille, la présence d'étrangers et l'actualité (cf. Charlie Hebdo à Paris).

Sentiment d'insécurité	Nombre de répondants %	
	Garçons	Filles
Toujours	2 %	3 %
Souvent	13 %	22 %
Parfois	35 %	46 %
Rarement	35 %	25 %
Jamais	15 %	5 %

Le sentiment d'insécurité est plus souvent ressentie par les étudiantes (un des seuls éléments de l'enquête qui varie en fonction du « genre »), même si la différence n'est pas si marquée : elles sont plus nombreuses à se sentir « parfois » ou « souvent » en insécurité.

Les différences de ressenti entre les étudiants en fonction de l'établissement d'appartenance sont faibles. On peut toutefois noter que les étudiants des écoles supérieures des arts (notamment l'INSAS, la LUCA School of ARTS – campus Sint-Lucas et l'ESAC) se sentent moins en insécurité : la majorité (plus de 50 %) de leurs étudiants se sentent « rarement » ou « jamais » en insécurité.

Les différences sont plus notables en fonction du lieu de provenance des étudiants.

Même si les étudiants provenant de la Région bruxelloise sont a priori plus familiers des différents quartiers bruxellois, ils sont 25,9 % à se sentir « souvent » ou « toujours » en insécurité (les étudiants d'origine non-bruxelloise le sont pour 21,4 %).

Sentiment d'insécurité					
Lieu de résidence avant les études	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours
Hors Belgique	10%	33%	44%	11%	2%
Belgique	7%	27%	42%	20%	3%
Hors Région de Bruxelles-Capitale	7%	28%	43%	19%	2%
Région de Bruxelles-Capitale	8%	25%	42%	21,9%	4%

Les étudiants en provenance de la Province d'Anvers et du Brabant Flamand sont moins sujets au sentiment d'insécurité que ceux originaires des Provinces wallonnes ou du Limbourg. Dans ce cas, le fait d'être originaire d'une ville et d'être donc habitué au milieu urbain influence certainement de manière positive le sentiment de « sécurité ».

Il est intéressant de noter que **la différence est encore plus marquée entre Belges et étudiants provenant de l'étranger**: alors que les Belges sont près de 23,5 % à se sentir « souvent » ou « toujours » en insécurité, ils ne sont que 13,6 % d'étrangers à connaître le même sentiment.

Finalement, la localisation des écoles dans les différents quartiers bruxellois a moins d'influence sur le sentiment d'insécurité des étudiants que le lieu dont ils sont originaires.

VIE DE QUARTIER / VIE URBAINE : CONCLUSIONS

Les étudiants semblent largement satisfaits de leur cadre urbain.

Toutefois, certaines « centralités locales »¹³ existantes pourraient être renforcées pour mieux répondre aux besoins quotidiens des étudiants, notamment au niveau de l'offre commerciale et de services. La création de nouvelles « centralités locales », notamment aux alentours des campus universitaires excentrés qui sont appelés à connaître de nouveaux développements (notamment résidentiels), ou la valorisation de « centralités locales » proches, viseraient ainsi à mieux intégrer ces campus dans le tissu urbain, en particulier à Erasme et à Jette. Une telle orientation se justifierait d'autant plus que les étudiants, dont une large part n'est pas motorisée, consomment largement dans les commerces de proximité.

Les étudiants participent régulièrement aux activités culturelles et récréatives et à la vie sociale de la ville. Le sport est l'une des activités les plus couramment pratiquées. Les équipements sportifs présents sur le territoire régional (publics ou privés) sont très appréciés, même si des améliorations pourraient être apportées, notamment concernant les terrains de sport en plein air (terrains de football) et les salles de boxe. Le cadastre des équipements sportifs de la Région de Bruxelles-Capitale pourrait constituer à l'avenir une base d'information intéressante à mettre à disposition des Universités, des Hautes écoles et des écoles supérieures des arts pour leurs étudiants.

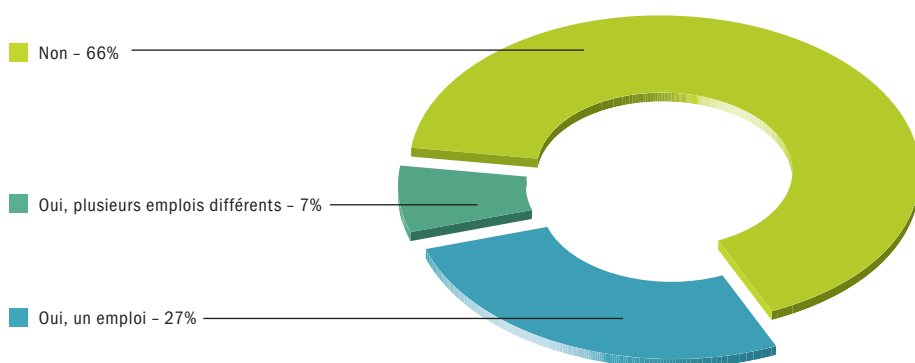
Le ressenti en matière d'insécurité est variable au sein de la population étudiante. Des mesures portant sur l'attractivité urbaine et l'image de la ville pourraient être renforcées à destination des populations les plus touchées par le sentiment d'insécurité. Ceci est particulièrement vrai concernant les étudiants des provinces moins urbaines qui semblent parfois découvrir une ville à l'image moins positive que celle véhiculée par les autres étudiants. Des actions allant dans ce sens contribueraient directement à l'objectif de stabiliser les jeunes diplômés en ville après leurs études. ■

¹³ Une « centralité locale » doit permettre à la population d'avoir accès, dans un périmètre accessible à pied ou à vélo, à des commerces, des équipements et des services de proximité, ainsi qu'à des espaces publics et des espaces verts de qualité.

EMPLOI

Plus du tiers des étudiants (34%) des Hautes écoles et écoles supérieures des arts travaille parallèlement à leurs études. 56% de ces jobs se situent sur le territoire de la Région bruxelloise, ce qui représenterait 7.893 emplois (extrapolation réalisée à partir de la population totale d'étudiants des Hautes écoles et des écoles d'art, c'est-à-dire 41.457 étudiants).

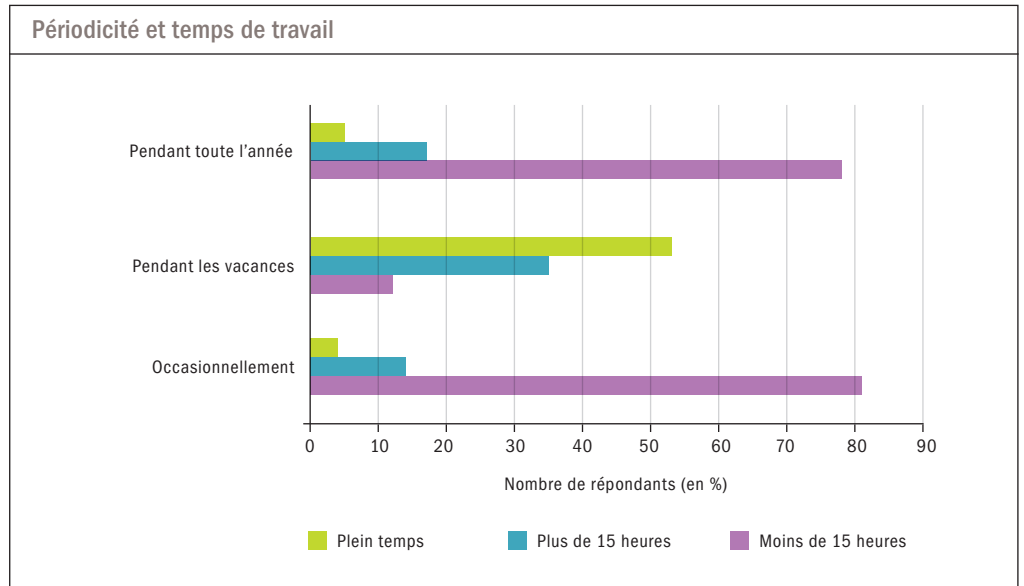
Avez-vous un ou plusieurs emplois rémunérés ?



A quelle période de l'année exercez-vous votre emploi ?



La plupart (59%) des étudiants qui travaillent pendant leurs études exercent leur « job » tout au long de l'année, les autres travaillant occasionnellement (20%) ou pendant les vacances (21%). La plupart de ceux qui ont un emploi tout au long de l'année (78%) ou qui travaillent occasionnellement (81%) exercent leur activité **moins de 15 heures par semaine**, et logiquement, ceux qui travaillent pendant les vacances, ont un job à plein temps.

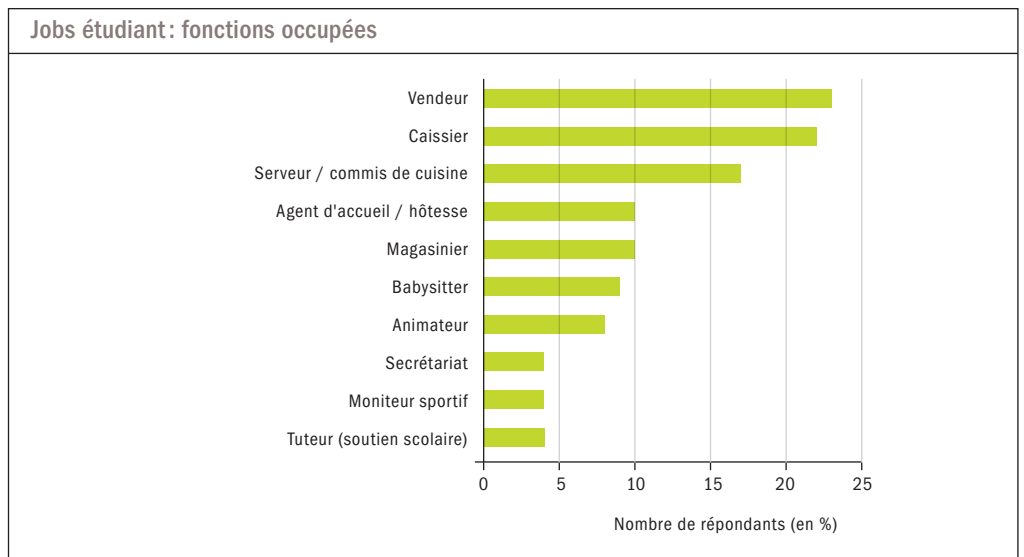


Plus les étudiants avancent dans leur cursus scolaire, plus ils sont nombreux à travailler parallèlement à leurs études (on passe ainsi de 29 % d'étudiants « jobeurs » en première année de bachelier à plus de 40 % en master 1).

Les étudiants en provenance du reste de la Belgique travaillent plus volontiers en dehors de la Région bruxelloise (plus de 50 %).

Les fonctions les plus couramment occupées sont des emplois de vendeur (22,7 %), caissier (22,4 %), serveur ou commis de cuisine (17,5 %), hôtesse (10 %) et magasinier (9,8 %).

Les grandes surfaces, l'horeca et les commerces en général constituent donc les plus gros pourvoyeurs de jobs étudiants. Des emplois plus informels comme le babysitting (8,9 %), l'animation (8,5 %) ou les cours particuliers sont aussi cités.



Le « contrat d'étudiant » est le plus utilisé (68% des emplois). À noter toutefois qu'une partie des étudiants déclare travailler sans contrat, soit pour des emplois à horaires limités (moins de 15 heures - 10,7%), soit pour des emplois à temps plein (1,6%).

On constate que plus les horaires de travail sont larges (+ de 15h ou à temps plein) et que la période prestée est longue (toute l'année), plus les étudiants disposent d'un contrat de travail stable : contrats à durée déterminée et indéterminée, nomination à titre définitif...

La plupart (35%) des étudiants qui travaillent ont trouvé leur emploi ou leur job étudiant via leur connaissance, leur réseau (amis, famille). Seuls 29% l'ont trouvé grâce à une candidature spontanée. Les canaux plus « institutionnels » (Actiris, agence d'intérim, petites annonces) sont moins utilisés par les étudiants.

La plupart des étudiants estiment que leur emploi n'a aucun impact (46%) sur la réussite ou l'échec de leurs études. Plus de 36% considèrent qu'il a un impact positif.



▲ Haute école Francisco Ferrer – site Brugmann

EMPLOI : CONCLUSIONS

Les étudiants représentent une force de travail non-négligeable pour la Région bruxelloise (ils représenteraient près de 8.000 emplois selon l'extrapolation réalisée pour cette étude), et pas uniquement durant les périodes de vacances scolaires. Les emplois occupés, qui ont souvent peu de liens avec les études accomplies, ont un caractère urbain et une forte visibilité dans la ville puisqu'ils proviennent majoritairement des secteurs de l'horeca et du commerce.

Au regard des conditions recherchées par la majorité des étudiants (notamment en termes de flexibilité dans la durée et la période de travail souhaitées), le « contrat étudiant » apparaît le plus adapté.

L'accès à l'emploi, dans la mesure où la grande majorité des étudiants accède actuellement à un emploi par des voies plutôt informelles (réseau de connaissance, famille...), pourrait être mieux structuré tant de la part d'Actiris que de la part des services propres aux écoles. Cette meilleure structuration pourrait garantir une plus grande égalité d'accès. ■

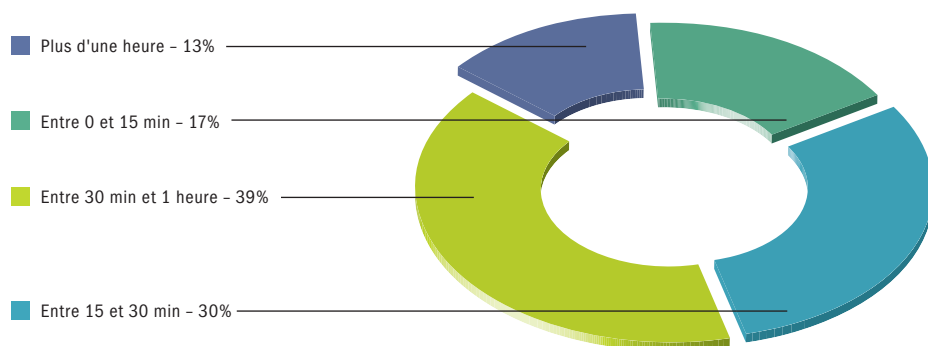


▲ École supérieure des arts de l'image Le 75

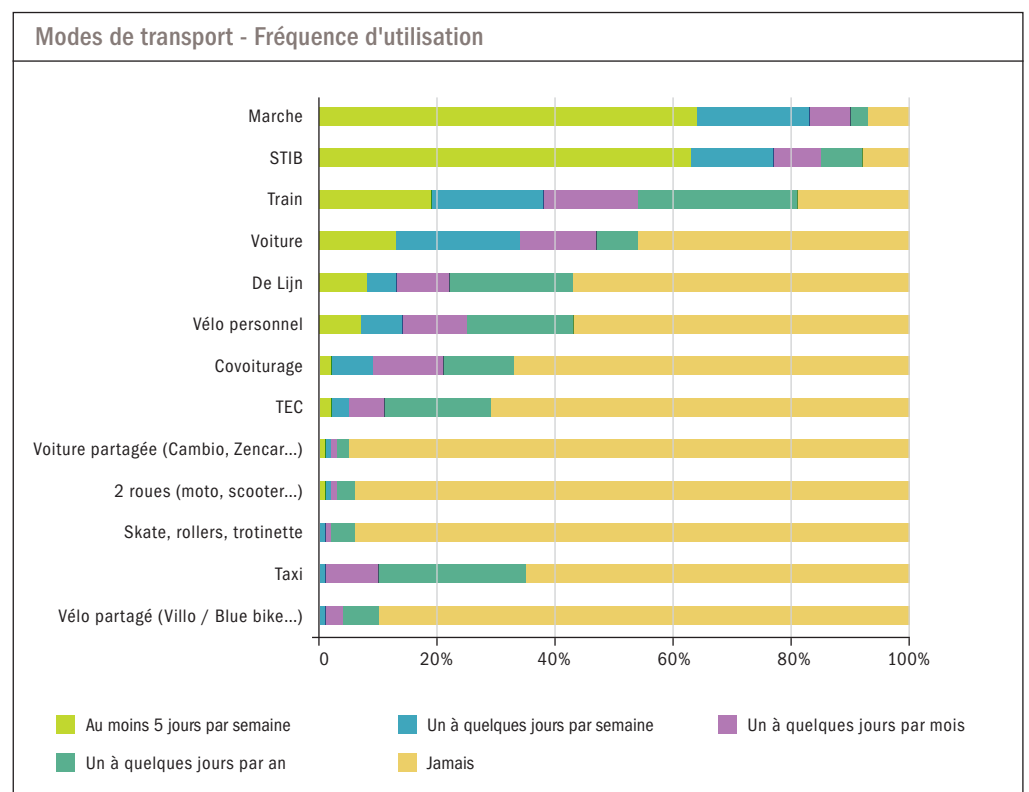
MOBILITÉ

La majorité des étudiants (47%) met en moyenne moins de 30 minutes pour se rendre de son lieu de résidence à son école. Ils sont 14% à mettre plus d'une heure pour effectuer ce trajet quotidien.

Déplacement domicile / école - Durée



Les étudiants se déplacent majoritairement (au moins 5 jours par semaine) grâce aux transports en commun bruxellois (STIB) et à pied. Étant donné cet usage quotidien des transports publics, on comprend les attentes des étudiants vis-à-vis de ce moyen de transport. Ainsi, à l'occasion des questions ouvertes, les étudiants évoquent le souhait d'une plus grande fréquence, notamment aux heures dites « creuses » et le soir, ainsi qu'un service aux horaires plus étendus, notamment la nuit.



D'autres moyens de transports publics (De Lijn, TEC et la SNCB) sont utilisés, principalement par les étudiants résidant en dehors de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les plus nombreux à prendre la voiture pour se rendre à leur école sont les étudiants résidant en Wallonie et dans la Province de Flandre occidentale : ainsi, 43 % des étudiants venant de Namur utilisent la voiture au moins 5 jours par semaine. Ils sont deux fois plus nombreux à se rendre à Bruxelles en voiture, souvent quotidiennement, que les étudiants issus du Brabant flamand ou de Flandre orientale, et 3 fois plus nombreux que les étudiants résidant en Province d'Anvers ou du Limbourg. Ces différences mériteraient d'examiner avec précision (dans les suites à donner à cette étude) la qualité des connexions en train vers Bruxelles depuis les différentes parties du pays. ■

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

En guise de conclusions au questionnaire, il semblait opportun d'évaluer l'appartenance des étudiants des Hautes écoles et écoles supérieures des arts à leur Ville-Région, en leur demandant ce qu'ils souhaiteraient voir améliorer dans la Région et s'ils envisagent de rester habiter à Bruxelles après leurs études. Rappelons que le panel de répondants à l'enquête est jugé très représentatif de par le nombre d'étudiants ayant participé (près de 10 % du total de la population étudiante des Hautes écoles et écoles supérieures des arts) et au regard de certains critères d'identification (genre, nationalité, âge, école d'appartenance).

- > La préoccupation majeure des étudiants qui ont répondu au questionnaire concerne **les transports en commun** : ils souhaiteraient des transports publics (y compris les services Collecto et Noctis) plus ponctuels avec une plus grande fréquence de passage tout au long de la journée, mais surtout le soir, la nuit et le week-end. Les mêmes attentes sont exprimées pour les transports ferroviaires. Ils soulignent aussi l'intérêt de développer les connexions entre campus d'une même école, et entre les Hautes écoles et les campus universitaires.

Beaucoup d'étudiants ayant répondu à l'enquête demandent également des pistes cyclables plus nombreuses et de meilleure qualité. Ils sont aussi nombreux à vouloir une ville avec moins de voitures, plus de rues piétonnes et d'espaces verts.

Certains souhaitent, a contrario, des facilités pour stationner leur voiture, notamment aux abords des écoles.

- > La seconde attente touche au **logement étudiant** : les étudiants interrogés souhaitent des logements étudiants en plus grand nombre, financièrement accessibles. Cette revendication passe, pour certains, par une production de logements en gestion publique ou par une meilleure réglementation/contrôle des logements sur le marché privé. Cette sollicitation est d'autant plus importante que très peu de Hautes écoles, et encore moins d'écoles supérieures des arts, ne disposent d'un parc de logements étudiants.
- > Le troisième souhait le plus fréquemment formulé concerne **le coût de la vie et l'accessibilité financière de certains biens et services**. Les étudiants sondés voudraient bénéficier de davantage de réductions liées à leur statut d'étudiant (et non à l'âge), notamment pour l'accès aux loisirs (sport, bars...), à l'offre culturelle (cinéma, expositions/musées, concerts...), mais aussi à certains biens de consommation (alimentaires, livres...). Beaucoup d'étudiants souhaitent des lieux de restauration bon marché (cantine, cafétéria, supermarché) facilement accessibles depuis leur école.
- > De nombreux étudiants interrogés émettent également l'envie de voir se développer **davantage de commerces et d'activités sur leur campus ou dans le quartier environnant leur établissement** : commerces variés, espaces de détente, supermarchés, boutiques d'impression et photocopie, libraires-papeteries, cafés/lieux de sorties... Cette attente est particulièrement forte chez les étudiants des campus excentrés (Erasme) et des écoles isolées dans des quartiers à dominante résidentielle.
- > La **sécurité** est également souvent évoquée pour améliorer la vie en ville : notamment, dans les transports en commun, la nuit et en centre-ville, mais aussi aux alentours directs de certains établissements (dont ceux situés en centre-ville).
- > Enfin, les étudiants mettent en évidence les **besoins en termes de bibliothèques et de lieux d'étude**, gratuits, ouverts à tous, avec des jours et horaires d'ouverture adaptés (notamment le soir et le week-end, pendant les périodes de blocus). Les Hautes écoles ne disposent en effet pas toujours de grandes bibliothèques au sein de leur établissement et de nombreux étudiants doivent de ce fait se rendre dans les bibliothèques universitaires, surchargées d'autant plus ces espaces déjà très convoités.

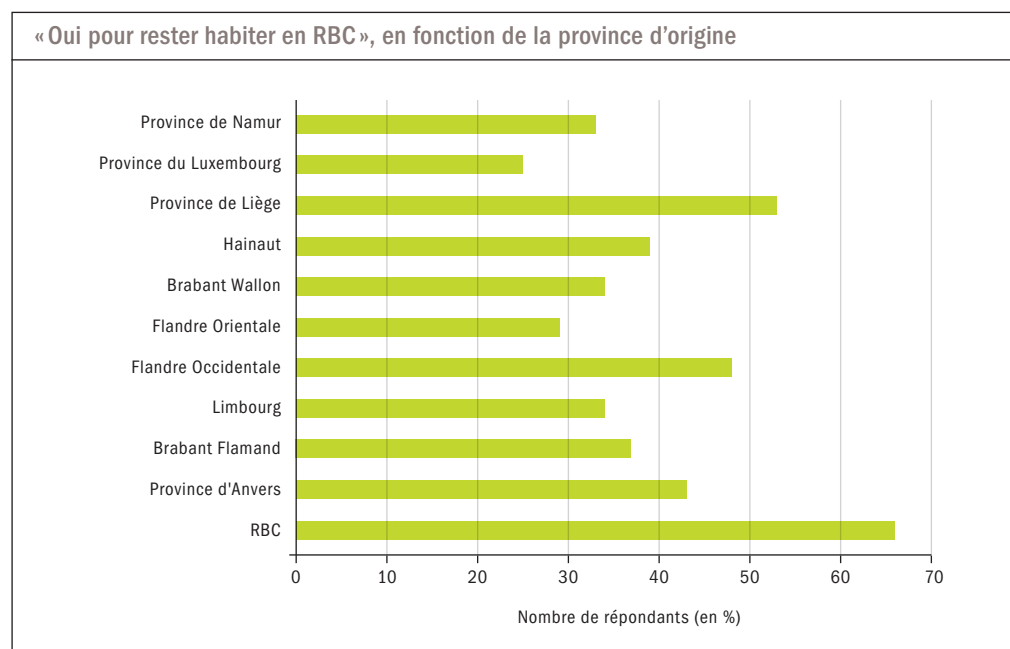


▲ © Br(ik), 2015

De manière moins récurrente, les étudiants ayant répondu au questionnaire suggèrent :

- > davantage d'infrastructures sportives proposant des prix « étudiant » intéressants, sachant que la plupart des Hautes écoles et des écoles d'art n'ont pas d'équipements sportifs.
- > davantage de lieux de rencontres pour les étudiants : salles polyvalentes/salles des fêtes, places publiques, workshop cafés, maisons de jeunesse...
- > plus de propreté dans les rues.
- > des connexions WIFI dans les écoles, mais aussi dans des espaces publics en ville.
- > une meilleure communication sur l'offre culturelle et événementielle, estudiantine ou non, ainsi que sur la « vie à Bruxelles ».
- > des facilités pour trouver des jobs étudiants.

Ces suggestions font également écho aux **raisons invoquées par les étudiants qui envisagent de quitter la Région après leurs études** (52 % du total des étudiants, dont 34 % des Bruxellois). En synthèse, ils évoquent les raisons suivantes : coût de la vie, embouteillage/trafic automobile, pollution, saleté, insécurité, densité, bruit, climat social difficile. Il faut toutefois noter qu'une partie des étudiants envisagent de quitter la Région non pour des raisons liées à un « mal-être urbain » propre à Bruxelles, mais pour voyager, aller vivre provisoirement à l'étranger ou retourner dans leur région d'origine (en raison de leur préférence pour le « calme » de la périphérie et/ou de la proximité de leur famille et de leurs amis). Par ailleurs, une partie des étudiants ne savent pas encore ce qu'ils vont faire après leurs études et sont donc dans l'incapacité de répondre à la question sur leur futur lieu de résidence.



Au contraire, les étudiants qui veulent rester habiter à Bruxelles (48%) après leurs études soulignent (outre leurs attaches personnelles, familiales, amicales) les avantages de la vie en Région bruxelloise :

- > la dimension internationale, cosmopolite, multiculturelle ; autrement dit, la diversité de la population bruxelloise ;
- > les opportunités professionnelles et de formation ;
- > le caractère animé et vivant de la ville, son dynamisme culturel et son « ambiance » urbaine ;
- > la proximité de toutes les commodités (commerces, restaurants, équipements sportifs, écoles...);
- > l'accessibilité de la ville et les facilités de déplacement (notamment en transports en commun) ;
- > la dimension à la fois à taille humaine et importante, en tant que Capitale(s) : une grande ville, bien située dans l'Europe du Nord-Ouest, qui reste conviviale et agréable à vivre.

La Région de Bruxelles-Capitale doit préserver ces qualités et **capitaliser sur ces atouts** afin de donner aux jeunes ménages diplômés les conditions de rester vivre durablement à Bruxelles, et dans le but d'enrayer une partie de l'exode des classes moyennes vers la périphérie. ■

ANNEXE

Localisation logement étudiant par commune	Type de logement étudiant											
	Résidence étudiante	Chambre chez un particulier	Location individuelle type studio (kot)	Location individuelle (appartement ou maison)	Location en couple/famille (studio, appartement ou maison)	Location en colocation (appartement ou maison)	Logement dont vous ou un membre de votre famille êtes propriétaire	Logement inter-générationnel	Squat	Caravane	Autre	Total
1000 - Bruxelles-Ville	7%	5%	28%	14%	8%	33%	4%	0%	0%	0%	0%	100%
1020 - Laeken	24%	15%	8%	8%	15%	22%	0%	0%	0%	0%	8%	100%
1030 - Schaerbeek	2%	9%	13%	14%	6%	44%	12%	0%	0%	0%	0%	100%
1040 - Etterbeek	4%	6%	24%	8%	12%	44%	1%	1%	0%	0%	0%	100%
1050 - Ixelles	4%	4%	30%	15%	9%	32%	3%	1%	1%	0%	2%	100%
1060 - Saint-Gilles	2%	6%	19%	16%	9%	46%	2%	0%	0%	0%	0%	100%
1070 - Anderlecht	3%	9%	24%	7%	9%	33%	13%	2%	0%	0%	0%	100%
1080 - Molenbeek-Saint-Jean	3%	13%	12%	13%	16%	19%	16%	0%	0%	0%	8%	100%
1081 - Koekelberg	0%	35%	15%	4%	0%	34%	13%	0%	0%	0%	0%	100%
1082 - Berchem-Sainte-Agathe	0%	33%	0%	0%	0%	0%	45%	0%	0%	0%	22%	100%
1083 - Ganshoren	11%	0%	14%	37%	26%	0%	12%	0%	0%	0%	0%	100%
1090 - Jette	25%	9%	24%	8%	4%	11%	6%	5%	0%	0%	9%	100%
1140 - Evere	0%	9%	0%	0%	30%	31%	29%	0%	0%	0%	0%	100%
1150 - Woluwe-Saint-Pierre	2%	16%	17%	4%	4%	47%	8%	3%	0%	0%	0%	100%
1160 - Auderghem	0%	16%	11%	9%	11%	50%	4%	0%	0%	0%	0%	100%
1170 - Watermael-Boitsfort	9%	0%	25%	24%	11%	19%	9%	3%	0%	0%	0%	100%
1180 - Uccle	10%	1%	21%	7%	11%	33%	9%	0%	0%	0%	8%	100%
1190 - Forest	5%	7%	9%	14%	10%	41%	11%	0%	0%	0%	5%	100%
1200 - Woluwe-Saint-Lambert	9%	18%	21%	7%	4%	37%	3%	1%	0%	0%	0%	100%
1210 - Saint-Josse-ten-Noode	15%	5%	26%	5%	3%	42%	4%	0%	0%	0%	0%	100%

WWW.ADT-ATO.BRUSSELS